



Notre agence vous apporte
l'ensemble de ses compétences
www.agis06.fr





Sommaire

> Préambule

L'association s'engage, se diversifie, se professionnalise !	04
---	----

> Rapport de synthèse ... 06

> L'association 09

1. Nos forces 11

1.1. Le réseau	11
1.2. Nos compétences	12
1.3. Nos agréments, labels, conventions, habilitations, charte	15
1.4. Notre implantation sur le territoire	16

2. Nos contrôles 18

> Les actions de l'association en 2023 .. 19

1. Le Logement 20

1.1. Les commissions d'attribution.....	20
1.2. L'intermédiation Locative	22
1.3. Soutien aux propriétaires occupants à faibles ressources	24

1.4. Appui au développement de logements sociaux .. 26

> Dans le cadre du FSL, AGIS avec le soutien de la MNCA favorise l'accès au logement social	26
> Dans le cadre du FSL, AGIS avec le soutien du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes favorise l'accès au logement social	28

1.5. Comment fédérer le logement social et l'appui au service sanitaire ? .. 30

1.6. L'accompagnement des ménages dans le cadre du FNAVDL .. 31

> FNAVDL DALO ou non DALO	32
> FNAVDL Jeune	33

1.7. La sous occupation .. 35

> Les situations de relogement effectif	35
- Commune concernées	35
- La typologie des logements	36
> Conclusion	37

1.9. L'intermédiation locatif UK .. 38

1.10. Les préavis propriétaire	40
1.11. Le contentieux	44
1.12. L'accompagnement social lié au logement ..	45

2. La pension de famille .. 46

3. La maîtrise d'ouvrage .. 51

3.1. Développer le parc social par la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion : MOI .. 51

3.2. L'Accompagnement à Maîtrise d'Ouvrage .. 57

4. Cap Jeunesse 60

4.1. Le Service Cap Jeunesse	61
4.2. L'info mob	62
4.3. La boussole des jeunes	70
4.4. Le service civique	75
4.5. Le catalogue d'animation	76
4.6. Les actions ponctuelles	77
4.7. Mission d'appui au service national universel : SNU	80
4.8. La Carte Jeune	82
4.9. Le Tiers Lieu : Quai des horizons	83

**5. La cohabitation
intergénérationnelle** 85

5.1. Préambule	85
5.2. La CIS comment ça fonctionne ?	85
5.3. Côté chiffres	87
5.4. Stratégie et communication	88
5.5. Quelques partenariats	89
5.6. Accompagnement social	89

> La communication 91

1. Les salons et les forums	92
2. Les réseaux sociaux	93
3. Campagne d'affichage	94

4. La presse et les médias 95

> Conclusion 96

**La constitution d'un parc social
privé** 96

**Intérêt d'un parc social dans le
privé** 97

Perspectives 98

1. Promouvoir la captation 98

**2. Conforter notre organisation
du travail** 99

3. Accentuer la place de l'usager 99

**4. Promouvoir l'acte
d'engagement par le don** 100

**> Merci
à nos donateurs** 100

PRÉAMBULE

L'association s'engage, se diversifie, se professionnalise !

L'association poursuit sa croissance avec une forte volonté de répondre aux enjeux actuels en lien avec le non recours et l'illectronisme dans nos territoires du haut et moyen pays, du mal logement au travers des logements énergivores et pas adaptés, a créer plus de places destinées à des personnes précaires au travers les pensions de familles et plus largement tous les dispositifs qui peuvent répondre au besoin du logement (le logement inclusif, la cohabitation intergénérationnelle, le Co living, le logement meublé solidaire...).

Notre travail se diversifie avec une action autour de l'engagement de la jeunesse : le service national universel, le service civique, le logement des jeunes et des étudiants, l'accompagnement des jeunes en quartier politique de la ville... Les jeunes d'aujourd'hui construiront les familles de demain : l'association s'engage à leurs côtés !



Enfin, pour répondre à notre volonté associative, il est nécessaire de construire et d'améliorer le bâti, d'accéder à des compétences de maîtrise d'ouvrage pour accompagner les propriétaires bailleurs solidaires.

Pour rendre plus attractif le document, n'hésitez pas à scanner les QR Codes, qui vous enverront vers des exemples vivants et concrets.

Pour répondre à nos missions, l'association se dote d'un **Conseil d'Administration**
d'associations connues et reconnues et de personnes bénévoles physiques investies.



Cathy HERBERT
Présidente



Jean QUENTRIC
Président d'honneur



Auguste DERRIVES
API PROVENCE
Vice Président



Jean Pierre ISAIA
Trésorier



Jean QUACH
Secrétaire



Bernard CARRERAS
MONTJOYE
Administrateur



Pascale LEYRAT
URHAJ / Administratrice



Patrick GILLET
Administrateur



Jean OZENDA
FONDATION DE NICE
Administrateur



Emmanuel POULARD
ADIL 06
Administrateur



Olivier CALIGURI
Administrateur

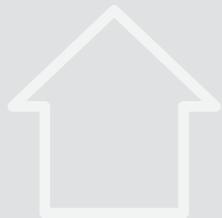


Luc MERCIER
ALC / Administrateur
Gestionnaire de la Solham

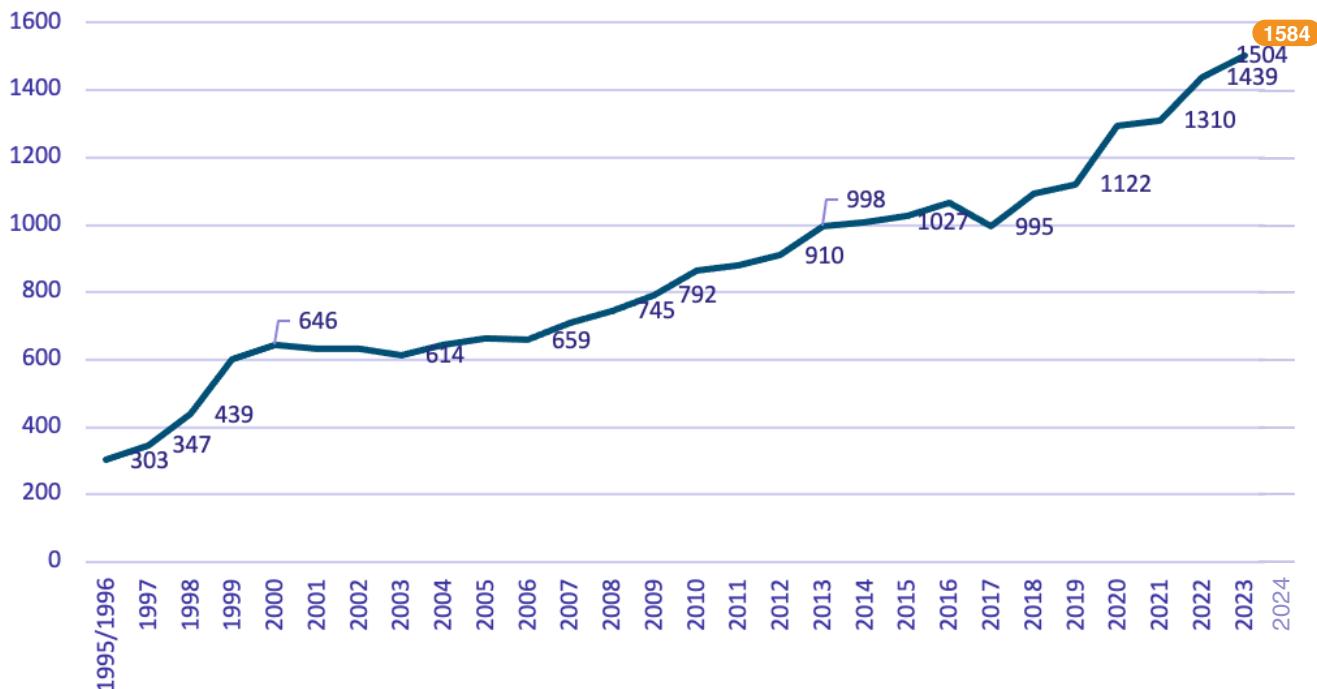
Rapport de synthèse



Dans un contexte toujours plus contraint en matière de logement avec la baisse de production de logements sociaux, la mise en place de lutte contre les passoires énergétiques des logements énergivores qui entraîne la sortie d'un certain nombre de logements à la location, la lutte contre la désertification des sols, la loi montagne et littoral, les propriétaires sont de plus en plus frileux à investir ce qui entraîne une baisse de la captation et du conventionnement, **AGIS 06 continue son développement pour répondre aux plus démunis.**



1584
logements gérés



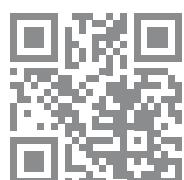
Nombre de logements gérés en 2024



Comme son nom l'indique l'AGIS06, association gestionnaire immobilière sociale des Alpes-Maritimes est une agence immobilière sociale labélisée, la seule du département.

Depuis plusieurs années, le nombre de logements captés restent supérieur au préavis.

L'association possède 3 sites internet et communique au travers :







L'association

L'ASSOCIATION

Activités de l'association

Afin d'avoir une vision globale de l'activité de l'association et du déroulé de la présentation du rapport d'activités, la carte mentale proposée ci-dessous montre l'ensemble des activités de l'association qui seront présentées dans ce rapport.



L'ASSOCIATION

Nos forces

Nos forces sont constituées :

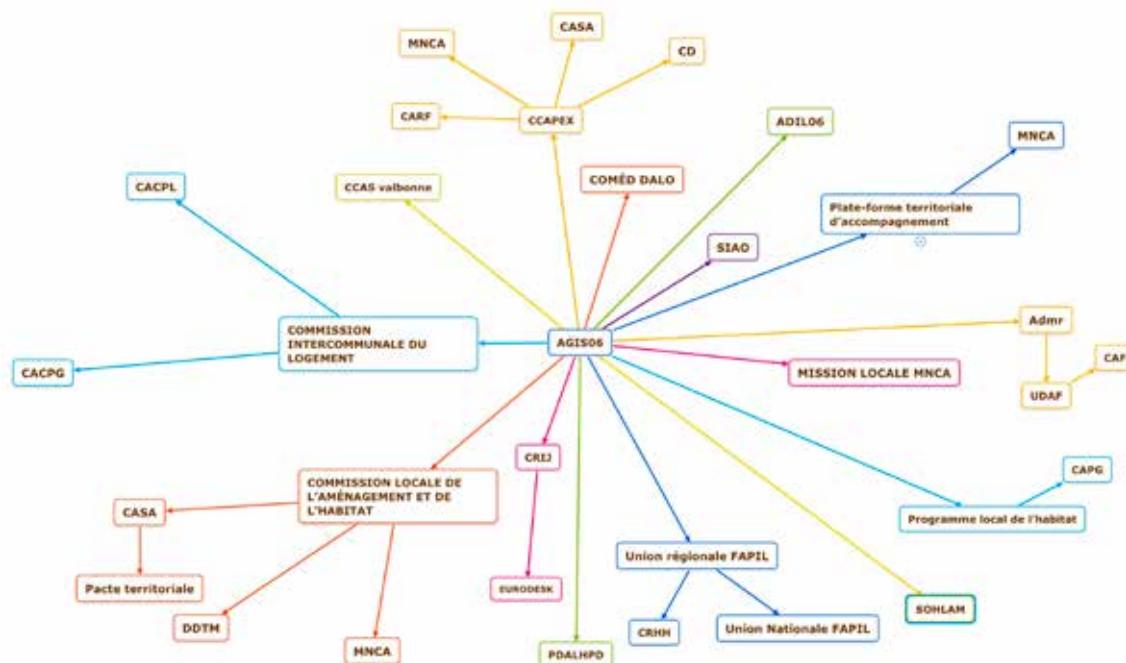
- > par notre présence dans les multiples instances associatives et administratives,
- > par l'ensemble des compétences des professionnels qui travaillent à AGIS06,
- > par l'ensemble de nos agréments, labels et reconnaissances,
- > par nos implantations sur le territoire,
- > par nos forces techniques : parc automobile, parc informatique
- > **et enfin par notre volonté d'AGIR !**

L'ASSOCIATION / NOS FORCES

Le réseau

Un des premiers enjeux de l'association est notre présence sur le terrain et dans le réseau associatif.

Pour conforter nos actions et comprendre les besoins en développement de nouvelles actions, AGIS06 mène une présence stratégique dans diverses instances afin d'identifier des besoins et d'être une force de proposition.



L'ASSOCIATION / NOS FORCES

Nos compétences

L'association emploie 58 salariés de compétences diverses et variées

+11%

soit une augmentation de la masse salariale de +11% par rapport à 2023

La politique RH de l'association joue un rôle déterminant dans la **professionnalisation des salariés**, leurs **motivations** et leurs **compétences**, dans le recrutement et l'accueil de nouveaux collaborateurs mais aussi dans notre volonté d'accueillir des stagiaires et des jeunes en contrat de qualification ou d'alternance.

10 stagiaires

Nous avons accueilli 10 stagiaires de formation et de qualifications variés :

Durée	Entrée	Sortie AGIS06	Formation
4 mois	06/11/2023	29/03/2024	CESF
4 mois	06/11/2023	29/03/2024	CESF
2 semaines	22/04/2024	03/05/2024	AS
2 semaines	17/06/2024	28/06/2024	Stage de 2de
2 semaines	17/06/2024	28/06/2024	Stage de 2de
2 semaines	22/07/2024	02/08/2024	CAFERUIS
1 semaine	22/07/2024	26/07/2024	Stage de 2de
1 semaine	21/10/2024	25/10/2024	TESF
4 mois	04/11/2024	28/03/2025	CESF
1 semaine	16/12/2024	20/12/2024	Stage de 3eme



21 personnes embauchées

Nous avons embauché 21 personnes en 2024 pour compléter les compétences et réaliser de nouvelles actions.

Prénom	Contrat	Poste
Laurie	CDI	Travailleur social
Manon	CDI	AGL
Nicolas	CDD	Prospecteur
Sandrine	CDI	Travailleur social
Stéphane	CDI	AGL
Manon	CDD	Travailleur social
Mareva	CDI	Travailleur social
Adrien	Apprentissage	AGL
Pascal	CDI	Comptable
Romane	CDI	Travailleur social
Vanessa	CDI	Travailleur social
Christelle	CDI	Enquêtrice sociale
Régine	CDD	Prospecteur
Jacky	CDI	Comptable
Céline	CDI	Travailleur social
Laure	Apprentissage	Assistant RH
Cindy	CDI	AGL
Marie	CDD	Secrétaire de direction
Julie	CDI	Travailleur social
Evelyne	CDD	Prospecteur
Denis	CDI	Chargé mission habitat

Les formations

7610h de formation et 51 offres de formations réalisées par les personnels de l'association :

- > 7 formations longues durées
- > 44 formations professionnalisaantes

9 collaborateurs poursuivent une formation longue et qualifiante type BTS, licence, master ou encore CAFERUIS

Formation	Organisme
BTS Comptabilité et gestion	ESCCOM
BTS Professions Immobilières	ESSID
BTS Professions Immobilières	CFA BON BOSCO
BTS Professions Immobilières	IPAG
BTS Professions Immobilières	Parc Impérial
CAFERUIS	HETIS
Licence Professionnelle	IUT
Métier de l'immobilier : Gestion et développement et patrimoine immobilier	
MASTER Manager des Ressources Humaines	ESCCOM

Pour permettre la fluidité des formations et les retours sur expérience, les professionnels formés dispensent en interne des informations :

- > Formation du juriste « AGIS » en interne sur : **Intervention/présentation des étapes de la procédure d'expulsion auprès des CESF**
- > Formation du juriste « AGIS » en interne sur : **le traitement des situations de logements insalubres ou indécents auprès des AGL**



20 formations

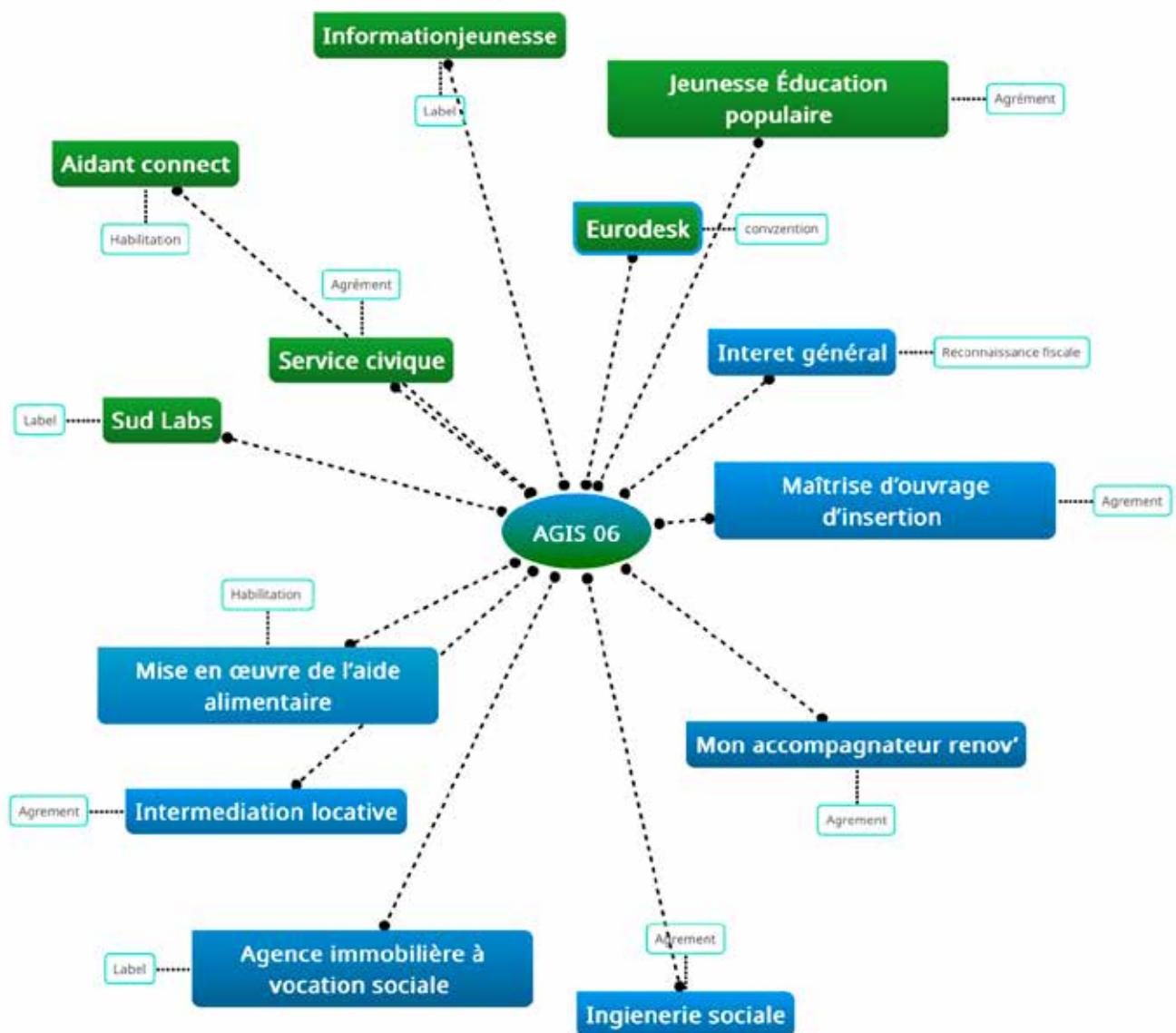
réalisées sur des thématiques professionnalisantes individuelles ou collectives :

Formation	Organisme
Le modèle économique et financier des organismes de MOI	FAPIL
Le couple et les rapports locatifs – Focus sur les séparations et les violences	FAPIL
Parcours intermédiaire conseiller numérique	M2i formation
QuadraEntreprise QuadraCompta Pro Formation initiale	CEGID
La gestion des réparations locatives et de l'entretien du logement	FAPIL
Les états des lieux	FAPIL
Formation CAF : rôle et prestations	CAF
Journée du réseau régional France Rénov	Journée du réseau régional France Rénov
Sensibiliser à la cybermalveillance et à la gestion des données	Mode 83
Café juridique - Le secret professionnel et le secret partagé	HETIS
Matinale Aides visale et Loca Pass (10h30/12h)	Action logement
Seminaire FAPIL - Accompagnement des ménages Gestion Locative Adaptée et AIVS	FAPIL
La fiscalité locative du propriétaire solidaire.	FAPIL
L'accès au parc HLM : le cadre juridique	FAPIL
Comprendre les modes d'habiter en situation d'interculturalité	FAPIL
Incendie EPI	EFPS
Formation Recyclage SST	EFPS FORMATION
Rôle et mission du CSE pour la direction	AEFE
Formation SSCT des membres du CSE	AEFE
Matinale de formation sur l'offre globale de l'Assurance maladie faite par SIAO	SIAO

En complément des actions de formation et dans le cadre de l'appui aux travailleurs sociaux, nous mettons en place une analyse des pratiques professionnels avec la société « 3 oranges » à raison d'une APP tous les mois en collectif durant 2h.

L'ASSOCIATION / NOS FORCES

Nos agréments, labels, conventions, habilitations, charte et reconnaissance



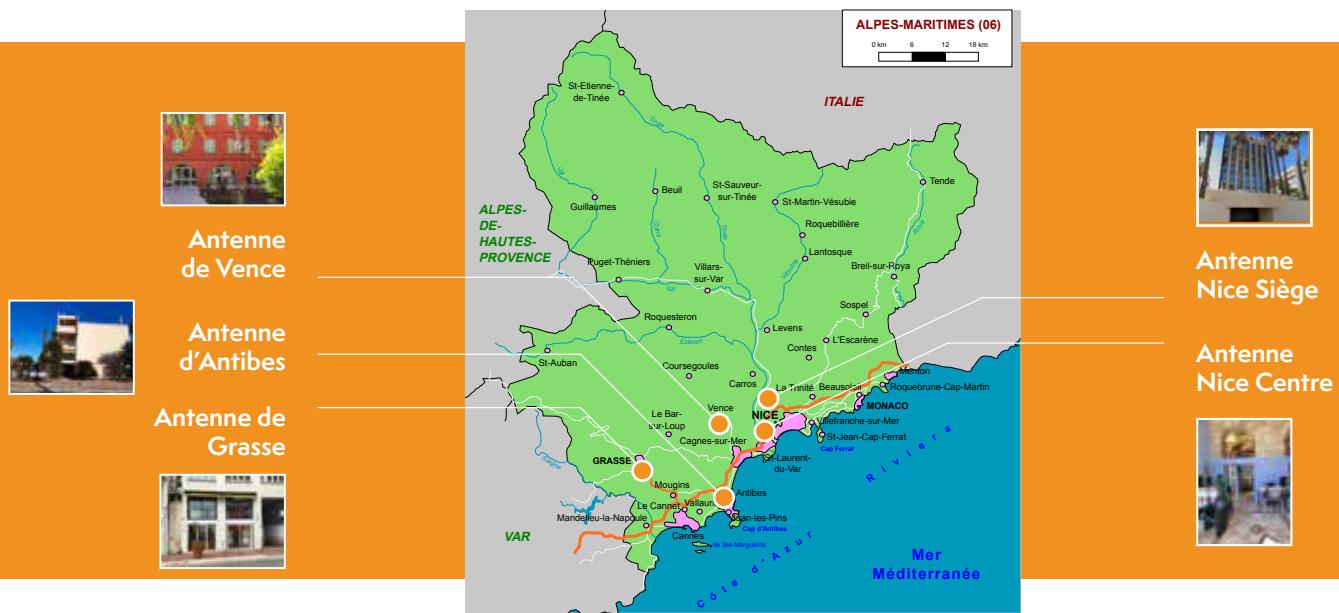
L'ASSOCIATION / NOS FORCES

Notre implantation sur le territoire

Compte tenu de la diversité de nos actions et de l'augmentation de notre activité, après un travail important de restructuration en interne amorcé en 2021 et poursuivi jusqu'à présent, nous confortons notre présence sur 5 sites du département et 7 agences réparties sur 4 antennes géographiques :

7 agences réparties sur 4 antennes géographiques :

●	Antenne de Vence	Pension de famille 4 avenue Marcelin Maurel
●	Antenne et Agence d'Antibes	IML et FNAVDL sur l'ouest du département + les actions CASA Résidence Bleu Marine - 414 chemin des 4 chemins
●	Antenne et Agence de Nice Centre	Regroupe 2 antennes administratives et les fonctions supports 9 avenue Henri Matisse
●	1 Antenne sur Grasse	Agence Est du département : IML et FNAVDL Agence Départementale : FSL CD, MOUS, FNAVDL Jeune Non DALO



Objectifs 2025



Déploiement du SIRH

Actualisations des documents internes
(DUERP, DUD, procédures, ...)



Réaliser un audit interne du fonctionnement de notre
Organisation pour maintenir son développement



Esquisser un nouvel organigramme pour fin 2025

L'ASSOCIATION /

Nos contrôles

Agis06 est contrôlée à plusieurs niveaux :

1

L'association fait appel pour cela à un **cabinet d'expertise comptable** et à un **commissaire aux comptes**.

2

AGIS 06 est soumise au contrôle de l'ANCOLS (Agence Nationale de Contrôle du Logement Social), organisme de contrôle placé sous la double autorité du ministre chargé du logement et du ministre en charge de l'économie.

3

La CEGC SOCAMAB est un organisme de contrôle qui vient tous les 3 ans pour contrôler les comptes des mandats de gestion. C'est une garantie obligatoire dans le cadre de la carte d'agent immobilier destinée à garantir aux propriétaires le risque de détournement de fonds.

4

La FAPIL
Afin d'obtenir le label AIVS : agence immobilière à vocation sociale, l'association doit fournir tous les ans à notre fédération : la carte d'agent immobilier à jour garantissant la validité de nos actions immobilières, l'assurance de nos contrats et remplir une enquête sociale des actions menées par l'association.





Les actions de l'association en 2024

Compte tenu de la diversité des réponses et de la singularité des accompagnements que nous sommes en capacité de faire, nous travaillons avec différents financeurs et divers partenaires.

Avec 9 actions principales, nous tricotons selon les besoins, selon la zone géographique, des actions à la demande : du relogement des personnes en situation de sous occupation, aux sinistrés de la tempête Alex, aux ménages reconnus DALO, aux jeunes en recherche d'un logement, l'accompagnement à maîtrise d'ouvrage, le relogement des déplacés ukrainiens...etc...autant de situations qui trouvent une solution que nous allons vous détailler.

La présentation des actions de l'association suivra les 5 piliers :



- LOGEMENT
- FOND DE DOTATION
- PENSION DE FAMILLE
- MAÎTRISE D'OUVRAGE
- CAP JEUNESSE

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024

Le logement

Cette partie concerne les actions liées au logement : l'intermédiation locative, les dispositifs de relogement (CASA), les dispositifs FNAVDL ainsi que les actions d'accompagnement des locataires. La cohabitation intergénérationnelle sera présentée dans la partie jeunesse. Pour se faire, et afin de garantir l'attribution des logements quel que soit les dispositifs, une commission d'attribution est mise en place.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

Les commissions d'attribution



AGIS06 en 2024 réalise 3 commissions d'attributions différentes :

- Une commission d'attribution classique, hors spécificité, qui concerne tous les logements,
- Une commission d'attribution spécifique pour les logements proposés aux déplacés ukrainiens,
- Une commission d'attribution qui ne concerne pas les logements orientés au SIAO : logements des jeunes qui passe par le CLAJJ métropolitain, logements jeunes actifs qui concernent l'action cœur de ville sur la commune de Grasse.

Il siège à cette commission :

- 1 représentant du CD 06,
- 1 représentant de l'Etat,
- 1 représentant du SIAO,
- 1 représentant de la CASA,
- 1 représentant de la MNCA,
- 1 représentant de la CAPG,
- 1 représentant des associations ALC, groupe SOS, Montjoye, API et la fondation de Nice (par binôme et une fois sur 2).

Pour la majeure partie des logements, AGIS06 étant soumis au contrôle de l'ANCOLS, réalise une commission d'attribution mensuelle afin de définir, après réception et étude des dossiers, une priorité des ménages en fonction d'une évaluation faite en commission et transmise par le service orienteur.

Cette commission est garante de la réponse que donne AGIS06 au regard des critères d'éligibilité des publics qui bénéficient de notre action : vérification des ressources, du parcours social, de l'adéquation entre les logements proposés et les situations présentées. C'est aussi une méthode transparence pour attribuer les logements.

Nous avons réalisé 9 commissions d'attribution « classique » où nous avons présenté 36 logements sachant que tous les logements ne passent pas en commission d'attribution (attribution en urgence suite à un incendie, proposition du logement à un P2, relogement exceptionnel suite à la tempête Alex, logement des jeunes, relogement des familles UK...).

Date des commissions	Nombre de logements	Nombre de refus
18/01/2024	8	0
15/02/2024	2	0
21/03/2024	3	2
18/04/2024	4	3
20/06/2024	3	0
16/08/2024	6	0
19/09/2024	3	0
17/10/2024	4	0
21/11/2024	3	0
Total	36	5

9 commissions d'attribution classique | 36 logements passés

NB : Les refus de proposition de logement ont lieu essentiellement dans les quartiers politique de la Ville : Ariane, Vieux Grasse, Ranguin. On s'aperçoit que les logements sont refusés pour certain car ils sont non meublés.

Objectifs 2025

Actualiser le règlement intérieur de fonctionnement de la commission d'attribution

Expérimenter la grille de cotation de la MNCA

Augmenter le nombre de participant et ouvrir à d'autres partenaires

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

L'intermédiation Locative

Cette activité reste une réponse à l'insertion par le logement de façon durable à des montants de loyers conventionnés. **Cette action concerne les 7 EPCI du département.**



LA CAPTATION EN IML



Studio/T1	11
T2	15
T3	7
T4	3
Total	36

Localisation	Nombre
Nice	7
Biot	2
La Trinité	1
Cannes	5
Sospel	3
Grasse	9
Fontan	1
Gilette	1
Cagnes-sur-mer	2
Peymeinade	3
Vence	1
Vallauris	1
Saint-Cézaire	1
Mouans Sartoux	2
Total	39

55

nouveaux ménages
relogés en 2024

7 glissements de baux réalisés

Le parc est constitué par :

- > 108 logements en **mandat de gestion**
- > 319 logements en **location sous locations**

1 223

personnes
accompagnées

427

logements

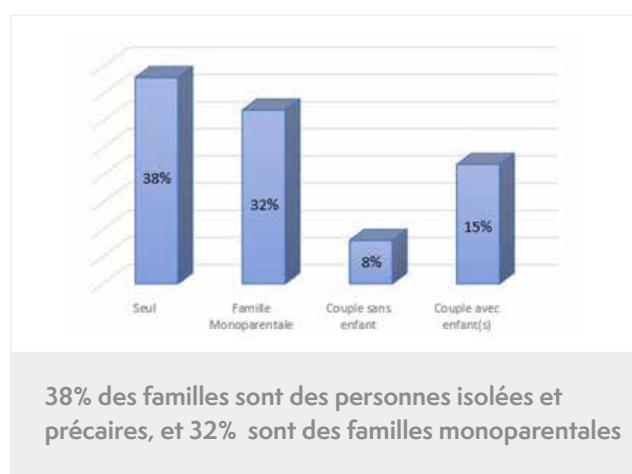
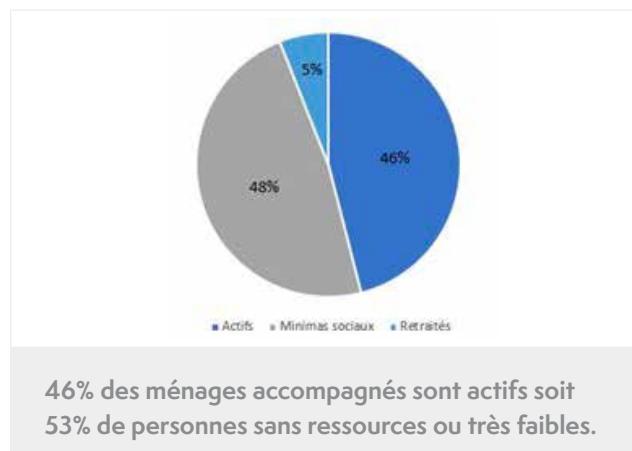
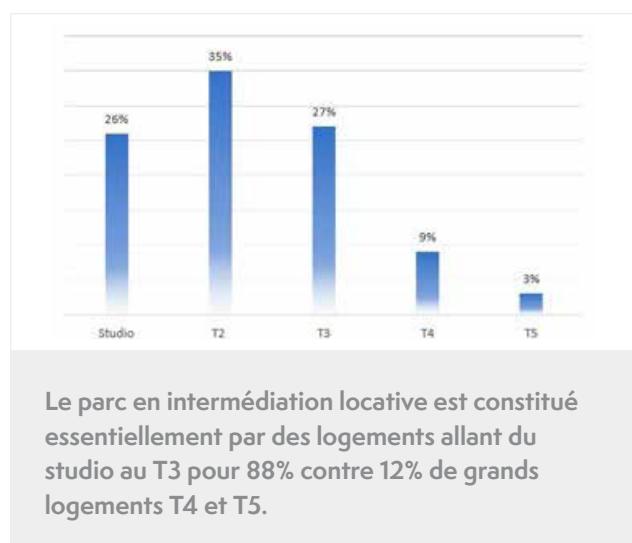
19,5

ETP

Objectifs 2025

- Nous proposons de **capter 40 logements**
- Nous proposons d'**effectuer 10 glissements de baux**
- Nous proposons de **développer un objectif autour du re conventionnement**
- Nous proposons de **reloger 60 ménages**
- Nous proposons de **maintenir la gestion locative sociale pour l'ensemble du parc locatif**

Typologie du parc IML



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

Soutien aux propriétaires occupants à faibles ressources

Depuis 3 ans, l'Etat a mis en place des aides pour la rénovation. L'existence des dispositifs classiques ne résout pas la problématique du reste à charge :

- Reste à vivre insuffisant pour économiser ou faire un emprunt,
- Lourdeur administrative des dispositifs ne permettant pas de faire face à l'urgence de certains travaux,
- Evaluation du reste à charge supportable sans tout prendre en charge,
- La méconnaissance du secteur d'activité avec la peur de « se faire avoir ».

Ces aides sont attribuées par

1 comité d'attribution des aides en présence des financeurs, partenaires et administrateurs a eu lieu en visio conférence sur présentation du dossier (situation sociale et financière, travaux proposés).

Enjeu de l'action

- Un **enjeu social et sociétal** rentrant en résonance avec les enjeux gouvernementaux et le projet associatif de l'AGIS 06
- Une absence de moyens financiers empêchant l'entretien, la rénovation des **biens rendus impropre à l'habitation**
- Une insalubrité des biens induisant une **détresse sociale** des propriétaires précaires

Pour favoriser le bon vivre et la réalisation des travaux, nous avons mis en place un montage financier simple, réaliste et efficace.

Montage financier :

- La CASA contribue au financement de l'accompagnement,
- AG2R participe financièrement au reste à charge pour des situations très précaires.



Situation 1

Travaux d'adaptation d'un logement à Coursegoules, permettant aux personnes de se maintenir dans le logement compte tenu de la baisse d'autonomie.

Situation 2

Amélioration du logement à Bar sur Loup d'une personne très modeste et isolée dont la facture énergétique atteignait les 150 € / mois



Situation 3

Amélioration d'un logement sous arrêté de péril au Rouret, dont la propriétaire, dame âgée et isolée, était menacée par le risque de chute de son toit

7

propriétaires
occupants

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

Appui au développement de logements sociaux



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

Dans le cadre du FSL, AGIS avec le soutien de la MNCA favorise l'accès au logement social

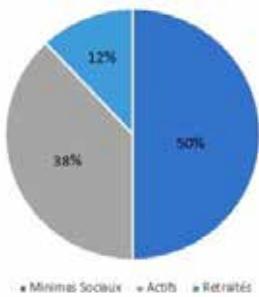
77

ménages relogés dont
5 glissements de baux.

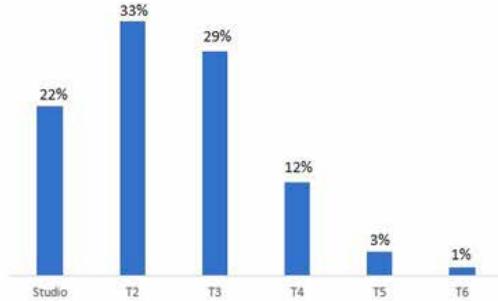


Dans le cadre de cette action,
9 communes sont concernées
sachant que 80% des relogements
ont eu lieu sur la commune de Nice.

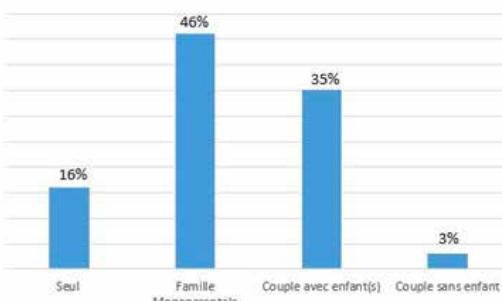
- | | |
|---------------------|-----------------------|
| > Nice | > Cagnes-sur-Mer |
| > Levens | > St Etienne de Tinée |
| > St Laurent du Var | > Beaulieu |
| > St Martin du Var | |



Seul 38% des ménages relogés perçoivent des ressources liées à l'emploi
50% des ménages vivent avec des minimas sociaux.



Sur les 59 ménages concernés par notre action, 22% ont été relogés dans des studios, 33% en T2, 29% en T3 et 16% sur des T4 et +.



Concernant la typologie des ménages, nous avons logé dans le cadre de cette action essentiellement des familles monoparentales pour 46%.



Le parc de logements est constitué par :

- 142 logements en **mandats de gestion**
- 414 logements en **locations sous location**

1 273
personnes accompagnées

556
logements | **10,5**
ETP

3
conventions | **1**
label

Objectifs 2025

- Mettre en place des **analyses de pratiques professionnelles**
- Réaliser un **guide de l'entretien du logement**
- Proposer un **guide de bon voisinage**
- Créer une interface informatique pour déposer et accéder aux documents administratifs

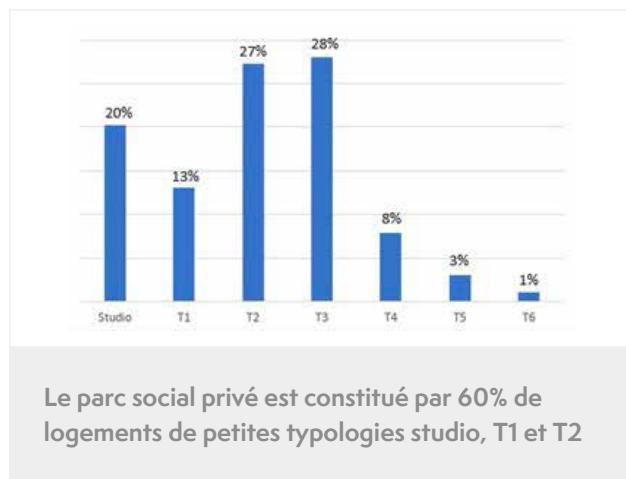
LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

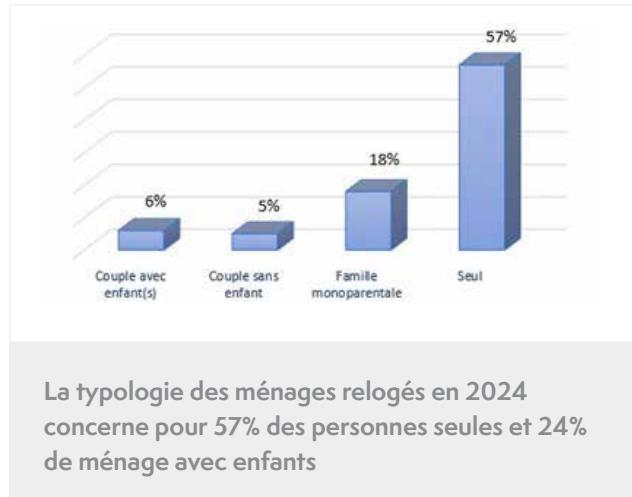
Dans le cadre du FSL, AGIS avec le soutien du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes favorise l'accès au logement social



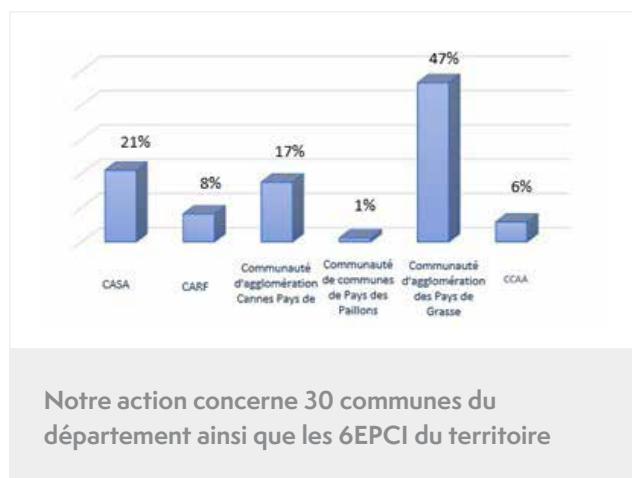
**Nous avons relogé
87 ménages répondant aux
critères du PDLHPD en 2024
grâce :**

- À la constitution d'un **parc de logements sociaux** du parc privé de 283 logements
- À de la captation de **nouveaux logements conventionnés**

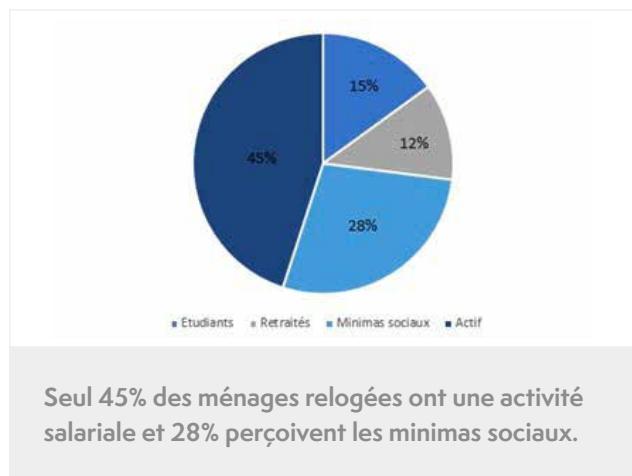




479
personnes
accompagnées



283
logements



6
ETP

2
conventions

1
label

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

Comment fédérer le logement social et l'appui au service sanitaire ?

Avec le soutien de la CASA, nous proposons au centre Hospitalier d'Antibes 10 logements pour les internes, les cadres d'astreinte...en proposant, dans le même immeuble, 11 logements sociaux.



GROUPE HOSPITALIER
Sophia Antipolis - Vallée du Var
Centre Hospitalier Antibes Juan-les-Pins



Les publics concernés ayant accès aux logements

- > Personnes en attente de logement social
- > 2 logements mis à disposition pour femme victime de violence
- > Internes de l'hôpital



15
personnes accompagnées

19
logements

2
salariés

5
contrats
maintenance, entretien, jardins, sécurité, internet

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

L'accompagnement des ménages dans le cadre du FNAVDL*



4 types d'action dans ce cadre :
l'AVDL DALO, NON DALO,
Jeunes, Glissement de bail

> AVDL Jeunes 2024 :

Dispositif qui consiste sur le département des AM et sur la MNCA, en lien avec une convention spécifique signée par la MNCA d'apporter un accompagnement spécifique aux jeunes.

> AVDL DALO 2024 :

Accompagnement des ménages reconnus prioritaire DALO dans le cadre d'un bail glissant avec validation de la DDETS et d'un diagnostic portée par le SIAO

> AVDL Non DALO 2024 :

Il s'agit sur demande d'un opérateur (CCAS, Communes, Bailleurs social, EPCI...) de favoriser l'attribution d'un logement social dans des situations complexes

> Glissement ADVL 2024 :

Ménages ayant une situation socio-économique stables qui permettent de solliciter le bailleur pour un glissement



*Dispositif FNAVDL : Fond National d'Accès Vers et Dans le Logement

FNAVDL DALO ou non DALO

Les publics

Personnes présentant une problématique liée au logement : dette, impayés de loyer, manque d'autonomie, personne fragile ou vulnérable

Lorsque le bailleur social ou la commission de médiation DALO, sur évaluation, diagnostique un risque nécessitant un besoin d'accompagnement, AGIS 06 nomme un travail social et un agent de gestion locatif qui va accompagner la famille durant une période maximale de 18 mois.

L'AVDL DALO, Accès Vers et Dans le Logement des personnes reconnues prioritaire du Droit Au Logement Opposable. Ce dispositif concerne les ménages qui nécessitent un accompagnement afin de garantir la réussite du parcours locatif au moment de l'intégration dans le logement. Cet accompagnement de durée variable permet de sécuriser le parcours locatif par un accompagnement social et financier.

14 ménages entrés dans le dispositif en 2024 contre 17 en 2023, 16 bailleurs concernés dont 5 pour 2024.



AVDL DALO : Bailleurs sociaux

Notre objectif dans le cadre de ce dispositif consiste à accompagner les ménages vers une autonomie dans le logement par la réalisation d'actions en amont de l'entrée dans le logement avec le locataire : assurance, contrat de maintenance, état des lieux, ouverture des droits, ouverture des compteurs... et des actions dans le logement : prévention des impayés, des troubles de voisinage, entretien du logement...

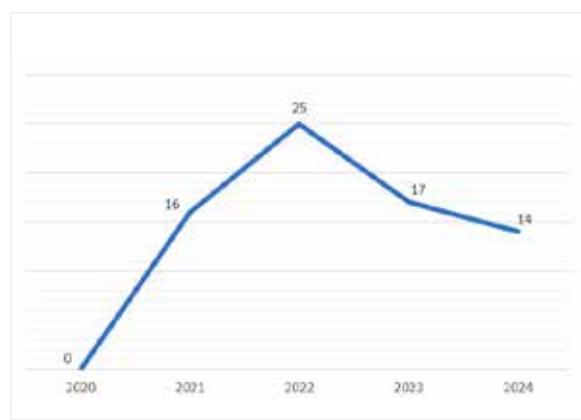
Identification du logement	Nombre
----------------------------	--------

AVDL PHP	5
AVDL ERLIA	19
AVDL CDC	7
AVDL OPHLM	11
AVDL HABITAT06	2
AVDL CAH	30
AVDL UNICIL	4
AVDL LF	4
AVDL ICF	3
AVDL LOGIREM	8
AVDL GD DELTA	1
AVDL 3F	2
AVDL VILOGIA	2
Total	99

2024

Bailleurs	Nombre de glissement
-----------	----------------------

AVDL ERLIA	4
AVDL HABITAT 06	1
AVDL CDC	1
AVDL GD DELTA	1
AVDL UNICIL	2
Total	9



Nombre de logements AVDL DALO par année

FNAVDL Jeune

L'objectif de cette action est de nous permettre d'accompagner des jeunes en insertion par le logement qui sont soit orientés par le CLAJJ Métropolitain, soit en complémentarité du dispositif FSL CD.

22 jeunes entrés dans le dispositif en 2024, 30 jeunes accompagnés..

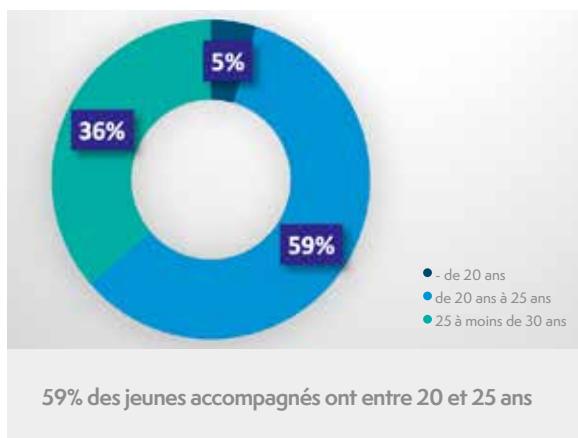
Cette spécificité se traduit en termes d'accompagnement social puisque chaque jeune peut en fonction des besoins bénéficier en complément d'une GLA (gestion locative adaptée) un accompagnement social vers et dans le logement.

Notre objectif quantitatif est de reloger des jeunes en situation de précarité et de vulnérabilité via la captation de logements puis la gestion locative.

- Les logements devront être captés sur le département, auprès de propriétaires privés exclusivement, puis proposés au CLAJJ MNCA, ou au CD06.
- Les critères de recherches seront basés sur :
 - Les besoins,
 - Le montant des loyers : 450 €/mois pour un T1, 600 €/mois pour un T2.
 - Les ressources,
 - Typologie des ménages

L'accompagnement : une équipe référente sur ce dispositif :

- Afin d'homogénéiser les relations et faciliter les échanges entre les jeunes et l'AGIS 06, une équipe référente fixe a été désignée afin de ne pas déstabiliser ces jeunes ni les partenaires dans les échanges.
- L'accompagnement des ménages se fait dès l'entrée dans les lieux (visite du logement, signature de bail accompagnée, état dans les lieux et aide à l'ouverture des compteurs ouverture (toutes démarches nécessaires à la bonne installation et le bien-être du jeune ménage).
- L'ouverture des droits (APL/AL) et la garantie des loyers sont réalisées selon les ressources du ménage. Certains jeunes anticipent leur relogement par des économies faites au préalable





14 jeunes orientés par le CLAJJ MNCA :

Date de naissance	Prescripteur	Date de signature du bail	Sous-location / Mandat	Public/Privé
06/02/2024	CLLAJ MNCA	29/04/2024	Sous-Location	Privé
17/12/1999	CLLAJ MNCA	07/02/2024	Sous-Location	Privé
15/07/2003	CLLAJ MNCA	03/04/2024	Sous-Location	Privé
20/01/2006	CLLAJ MNCA	04/04/2024	Sous-Location	Privé
12/03/2003	CLLAJ MNCA	17/04/2024	Sous-Location	Privé
10/05/2004	CLLAJ MNCA	03/06/2024	Sous-Location	Privé
02/06/2002	CLLAJ MNCA	18/07/2024	Sous-Location	Privé
06/01/1996	CLLAJ MNCA	18/11/2024	Sous-Location	Privé
12/05/2006	CLLAJ MNCA	30/08/2024	Sous-Location	Privé
16/08/1999	CLLAJ MNCA	08/10/2024	Sous-Location	Privé
17/02/1997	CLLAJ MNCA	10/11/2024	Sous-Location	Privé
21/07/1997	CLLAJ MNCA	31/10/2024	Sous-Location	Privé
17/02/1997	CLLAJ MNCA	20/01/2024	Sous-Location	Privé
16/11/1996	CLLAJ MNCA	10/11/2024	Sous-Location	Privé



8 jeunes logés hors MNCA entrés et accompagnés sur la période 2024 dans un logement

Date de naissance	Date de signature du bail	Sous-location / Mandat	Public/Privé
30/04/1996	05/02/2024	Mandat	Public
18/05/2005	09/09/2024	Mandat	Public
07/07/1997	17/07/2024	Mandat	Public
22/06/1999	19/07/2024	Mandat	Public
13/09/2001	03/07/2024	Mandat	Public
10/10/1998	05/03/2024	Mandat	Public
18/05/2002	02/12/2024	Mandat	Public
30/04/2005	26/02/2024	Mandat	Public

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

La sous occupation

L'objectif de l'action consiste à libérer des grands logements de type T4 et plus en relogant des personnes seules dans des logements plus petits de type T1 ou T2 sur le territoire de la CASA.

Cette action se décompose en 3 actions :

- > Évaluer les besoins et définir le projet de relogement,
- > Accompagner le ménage tout au long de l'action jusqu'à l'appropriation du nouveau logement
- > Favoriser le déménagement en octroyant une aide financière si besoin

Réalisation des objectifs

- > Le dispositif concerne aujourd'hui 31 ménages qui répartis en 3 catégories :
 - Les **ménages relogés** (5)
 - Les **ménages prêts à être relogés** qui nécessitent un accompagnement (19)
 - Les **situations qui n'ont pas abouties au relogement** et qui sont sorties de notre accompagnement (7)

Les situations de relogement effectif

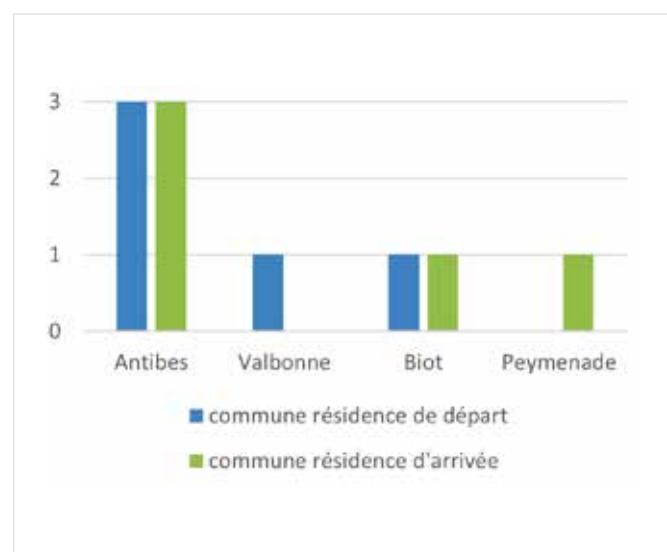
5 dossiers validés dont 3 déménagements effectifs et 2 prévus pour début 2025. Il convient sur ces dossiers de comprendre et d'analyser ce qui a pu faciliter et déclencher le relogement.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons au lieu de résidence, à la spécificité du bailleur, à la typologie du logement.

Commune concernées

- > On constate que plus de 80% des ménages souhaitent se maintenir sur leur commune d'origine. Cela s'explique par :
 - l'attachement au territoire
 - la proximité avec la famille
 - les services (médecin, services administratifs etc.)

Tous ces critères sont importants pour la réussite du projet de relogement.



L'accompagnement est axé sur l'identification des freins et des besoins.

Majoritairement les freins sont liés à :

1. Au vieillissement des personnes. En raison de problèmes de santé leur logement n'est plus adapté. Des travaux d'adaptabilité sont nécessaires (douche, ascenseur, RDC...)
2. Au refus de l'élargissement du secteur de recherche
3. Au refus d'un logement d'une superficie plus petite
4. Au refus de se séparer de certains de leurs meubles
5. Au refus de payer un loyer équivalent pour une surface plus petite

Dans ces cas précis, l'accompagnement consiste rassurer les personnes sur la possibilité d'effectuer des travaux d'aménagement dans leur logement.

Pour cela nous leur présentons le service d'adaptabilité du CCAS. Ce service se charge d'effectuer les demandes auprès des bailleurs. Ce travail partenarial est un levier dans certains cas, pour que le ménage accepte le relogement.

LES SITUATIONS DONT LE PROJET N'EST PLUS LE RELOGEMENT

Point sur les dépenses liées au déménagement

> Pour rappel, les attributions sont soumises à un passage en commission composée de la direction du service logement CASA, du chargé de mission sous occupation CASA, de la direction et de la CESF d'AGIS06. La commission statue en fonction du budget des ménages et de ces besoins au regard du déménagement.





Conclusion

- L'action menée permet d'obtenir des résultats positifs. En effet, **les ménages se saisissent de l'accompagnement** et cela a permis notamment de reloger des ménages qui attendaient depuis quelques années.
- Sur 31 ménages accompagnés en 2024, **77% ont accepté favorablement** l'accompagnement dont 16% ont été relogés.
- Le partenariat avec la CASA et la CESF d'AGIS 06 présente dans les locaux de la CASA 1 jour par semaine tous les 15 jours est très positif compte tenu de la proximité, de la rapidité des échanges et de la possibilité de recevoir conjointement les ménages au besoin.
- Cette action a aussi permis de mobiliser un certain nombre de partenaires sur le territoire : CCAS (service social et service d'adaptabilité) hôpital de la Fontonne, bailleurs sociaux ainsi qu'une société de déménagement qui propose des tarifs préférentiels.
- L'accompagnement de proximité est indispensable et permet de soutenir les ménages dans le projet. Ainsi, les familles peuvent anticiper de manière positive et réaliste leur changement de vie.
- En dehors des critères de loyer, de localisation etc, ce sont des détails symboliques qui pèsent le plus souvent dans la balance : détail lié à la vie personnelle ou aux souvenirs, proximité avec le médecin, logement neuf etc.
- Notons enfin que **5 logements de grandes typologies** sont des **logements réservataires**.



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

L'intermediation locatif UK

L'objectif est de proposer un logement aux ménages déplacés du fait de la guerre en Ukraine et d'assurer un accompagnement social pour favoriser l'accès vers et dans le logement.

328
personnes
accompagnées

L'IML UK



Nombre de personnes relogées UK

134
logements

- > 173 personnes relogées en 2022
- > 202 personnes relogées en 2023
- > 53 personnes relogées en 2024



Problématiques

- > Fin des packs Croix Rouge et des enveloppes travaux. Lien avec le secours populaire ?
- > Relogement des personnes logées de façon temporaire

6
ETP

3
conventions

1
label

UNE ANTENNE SPÉCIFIQUE À GRASSE



122 personnes relogées

- > 1 réunion mensuelle avec le CCAS, la mission locale, France Active, la MSD, le service de proximité et Harpéges.



Des cafés discut

- > 90 ateliers sur l'année 2024 d'une durée de 2h00
- > 23 apprenants

« La première demi-heure est consacrée à l'échange libre autour d'un café : c'est un moment apprécié et appréciable, qui permet d'échanger autour des week-ends, de l'actualité. Vers 10h30, l'atelier prend la forme d'un cours FLE/FLI plus « classique ». Dans un premier temps, le lundi, des notions comme la grammaire, le vocabulaire sont abordées à travers des exercices de systématisation à l'écrit alors que le vendredi, cette notion de grammaire est réinvestie dans des exercices plus concrets basés sur la pratique orale. Ensuite, un thème est abordé à partir d'une image, d'une chanson à trous, d'un texte ou d'une vidéo : on étudie le vocabulaire associé au thème, on vérifie la compréhension écrite et/ou orale puis on échange autour de ce sujet. Enfin, le cours se termine avec des exercices de prononciation (virelangues, discriminations auditives...) »



Photo d'un atelier lors d'un moment festif organisé dans le cadre des cours FLE sur l'agence

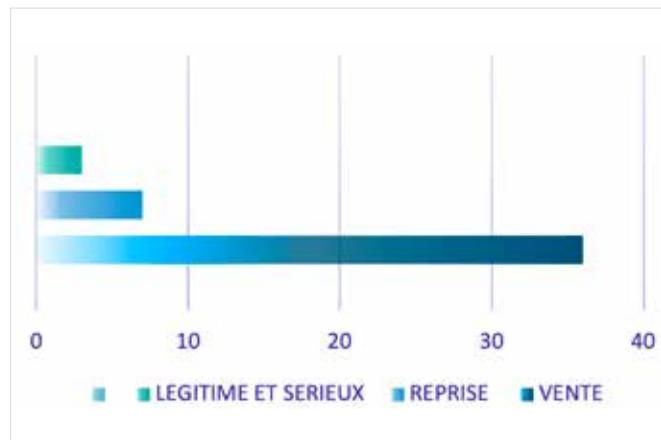
LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

Les préavis propriétaire

Nous avons à ce jour 48 logements sous préavis propriétaire.

Les motifs sont définis en 4 motifs :

- > 37 logements à vendre,
- > 10 logements pour reprise,
- > 1 pour le motif légitime et sérieux (trouble de voisinage important)



1 pour le motif légitime et sérieux (trouble de voisinage important) contre 3 en 2023

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis	Si vente, montant
1, AV DE CHAMBRUN - NICE	T6	30/04/2023	motif légitime et sérieux	

10 logements pour reprise contre 8 en 2023

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis
4, RUE DES CASEMATES - ANTIBES	studio	25/05/2023	reprise pour habiter ou loger un proche
16, AV DE SHAKESPEARE	studio	31/12/2024	reprise pour habiter ou loger un proche
14, BIS RUE MARCEAU - NICE	T2	30/11/2023	reprise pour habiter ou loger un proche
31, AV CYRILLE BESET - CAGNES SUR MER	T3	28/05/2024	reprise pour habiter ou loger un proche
18, RUE BERLIOZ	T1	01/03/2025	reprise pour habiter ou loger un proche
15 TER, RUE MEYERBEER - NICE	T2	20/09/2026	reprise pour habiter ou loger un proche
35, BD MONTFLEURY - CANNES	T1	11/12/2026	reprise pour habiter ou loger un proche
9, RUE MIOLLIS - NICE	T4	31/12/2031	reprise pour habiter ou loger un proche
61, RUE G CLEMENCEAU – LA COLLE/LOUP	T3	07/07/2026	reprise pour habiter ou loger un proche
58, RUE BEAUMONT - NICE	T4	12/10/2025	reprise pour habiter ou loger un proche

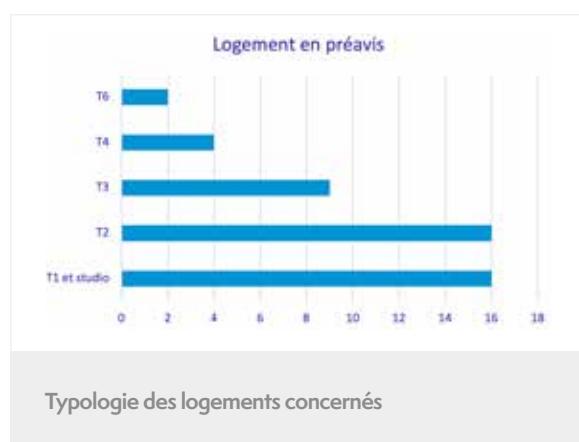




37 logements à vendre contre 36 en 2023

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis	Si vente, montant
26, AV SAINT SYLVESTRE	T2	14/06/2022	vente	155 000,00 €
54, BD RENE CASSIN - NICE	T2	31/01/2024	vente	NC
51, BD HENRI MATISSE	T4	01/08/2024	vente	220 000,00 €
238, AV AMIRAL DE GRASSE - BAR SUR LOUP	T3	23/06/2023	vente	300 000,00 €
263, AV DE LA CALIFORNIE - NICE	T2	03/07/2023	vente	160 000,00 €
2, IMPASSE ST LAURENT	T2	30/11/2024	vente	180 000,00 €
1, RUE OSCARD 2 - NICE	T4	10/12/2024	vente	325 000,00 €
11, CHEMIN DU LAMPARO - NICE	T1	16/12/2024	vente	150 000,00 €
1, AV FRANKLIN ROOSEVELT - LE CANNET	T2	06/09/2023	vente	234 000,00 €
24, RUE TRACHEL - NICE	T3	17/12/2024	vente	220 000,00 €
12, RUE PAUL GOBY - GRASSE	T4	10/01/2025	vente	180 000,00 €
20, RUE SORGENTINO - NICE	T1	31/10/2023	vente	110 000,00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	14/11/2023	vente de l'immeuble	890 000,00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	17/11/2023	vente de l'immeuble	890 000,00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	17/11/2023	vente de l'immeuble	890 000,00 €
18, BD RAIMBALDI - NICE	T2	30/11/2023	vente	120 000,00 €
9, RUE SAINT HOSPICE - NICE	T1	23/12/2023	vente	150 000,00 €
11, RUE TRACHEL - NICE	T3	31/12/2023	vente	160 000,00 €
105, RUE JEAN MONET - MANDELIEU	studio	08/04/2025	vente	80 000,00 €
3, AV DE VERDUN – VILLEFRANCHE SUR MER	studio	13/05/2025	vente	138 000,00 €
7, PASSAGE DE LA BOURGADE - BIOT	T4	19/05/2025	vente	359 000,00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	studio	05/07/2024	vente de l'immeuble	890 000,00 €

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis	Si vente, montant
10, RUE BONAPARTE - NICE	studio	05/07/2024	vente	160 000,00 €
100, AV DE CIREUIL - VILLENEUVE LOUBET	studio	18/07/2024	vente	180 000,00 €
183, BD DE LA MADELEINE - NICE	studio	15/06/2025	vente	111 000,00 €
1, AV DE RIANT SEJOUR – VILLEFRANCHE/MER	T1	26/06/2025	vente	419 000,00 €
18, AV PASTEUR - ANTIBES	T4	15/12/2024	vente	245 000,00 €
7, RUE DE ROQUEBILIÈRE - NICE	studio	21/12/2024	vente	110 000,00 €
740, PREMIERE AVENUE - ANTIBES	T1	23/12/2024	vente	135 000,00 €
186, ROUTE DE TURIN - NICE	T3	28/12/2024	vente	153 000,00 €
40, RUE DABRAY - NICE	T1	28/07/2025	vente	130 000,00 €
34, TRAVERSE DE LA VIGNE - MANDELIEU	studio	14/02/2026	vente	70 000,00 €
126, RUE DU 23 AOUT - MANDELIEU	studio	31/12/1930	vente	40 000,00 €
5, RUE PASQUALINI – CAGNES / MER	T3	30/11/2025	vente	200 000,00 €
10, RUE BONAPARTE - NICE	T2	16/06/2026	vente	190 000,00€
10, RUE BONAPARTE - NICE	T2	30/11/2026	vente	190 000,00€
15, RUE D'ANGLETERRE - NICE	T2	10/04/2027	vente	158 000,00€



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

Le contentieux

Les indicateurs du service contentieux montrent de manière générale une plus grande fragilité des publics accueillis. Avec une progression importante de reprise avec concours de la force publique +175% soit 11 ménages, cette augmentation traduit de manière générale un besoin d'accompagnement plus soutenu mais ne représente que 0,8% des ménages accompagnés.

	Statistiques Contentieux année 2022	Statistiques Contentieux année 2023	Pourcentage d'augmentation ou de baisse	Explications
Cdt de payer signifiés	65	61	18%	
Assignations délivrées	50	35	-14%	Mise en œuvre de plans d'apurements amiables qui ont davantage été respectés
Significations ordonnances	33	31	-29%	
Reprise logement AVEC la force publique	4	11	au- 15%	Nombreuses situations délicates au regard des impayés et troubles de voisinage
Réquisition FP ddée	8	17	au- 17%	Nombreuses situations délicates au regard des impayés et troubles de voisinage
Dette soldée	6	8	-38%	Fins de protocoles de cohésion sociale antérieurs ou régularisation spontanée de la dette par le locataire
Protocole de cohésion social en cours	24	30	7%	Plus de situations se prêtant à la conclusion d'un protocole de cohésion sociale
Plan du juge en cours	7	15	13%	Plus de locataires en capacité de régularisation de la dette
Dossier Banque de France locataires dans les lieux en cours	2	7	250%	Augmentation de dossiers Banque de France liés aux conseils d'assistantes sociales
Dossier Banque de France locataires partis en cours	1	1	200%	

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LE LOGEMENT

L'accompagnement social lié au logement

Avec l'appui d'Action Logement, nous menons des accompagnements pour des personnes en situation d'emploi et en précarité sur la thématique logement.



Nous avons **2 principales missions** dans le cadre de cette convention :

- Mesures d'accompagnement social lié au logement
- Mesures de gestion locative sociale
- A la demande d'un travailleur social d'Action Logement, sur un diagnostic préalablement réalisé, nous sommes missionnés pour faciliter l'accès au logement, l'installation dans le logement et se maintenir dans le logement.
- 130 mois d'accompagnement (contre 90 mois en 2024) ont été réalisé sur 26 ménages (contre 16 ménages en 2024).
- Ces actions se sont développées en 2025 selon les nouvelles définitions de l'accompagnement :
 - **Niveau 1 - accompagnement léger :**
20 mois d'accompagnement.
 - **Niveau 2 - accompagnement moyen :**
104 mois d'accompagnement.
 - **Niveau 3 - accompagnement renforcé :**
6 mois d'accompagnement.



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024

La pension de famille

Selon la circulaire interministérielle du 21 février 1997 :

« La Pension de famille est une forme d'habitat adapté au besoin de logement pour des personnes dont l'isolement social ou affectif, le faible niveau de ressources et une situation personnelle difficile rendent impossible une insertion dans un logement indépendant ».

La pension de famille offre un cadre sécurisant à des personnes isolées, désocialisées ou dans une situation personnelle difficile.

Dans le cadre de cette pension de famille,
nous avons accueilli en 2024, 13 personnes.



Agrément distribution denrée alimentaire

Depuis l'ouverture, les résidents de la PF de Vence bénéficient d'une **distribution de denrées alimentaires toutes les semaines**.

Convention avec la banque alimentaire

Pour compléter les distributions alimentaires, une convention avec la banque alimentaire nous permet de distribuer des conserves, des produits d'hygiène, etc.

« Enseigner la compréhension entre les humains est la condition et le garant de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité »

Edgar Morin



Convention avec les magasins Casino

Pour aider les résidents à bien se nourrir, nous avons signé une convention avec le magasin Casino de Vence.

3 Nouveaux partenariats en 2024

- Médiathèque de Vence
- CPTS
(Communautés professionnelles territoriales de santé)
- Association Vence Glanage

Donation du matériel informatique

Une convention a été signée avec la banque du numérique pour que nos résidents puissent bénéficier de dons d'ordinateurs, de téléphones portables et/ou tablettes numériques.

LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES



Pétanque Place du Grand Jardin

Café terrasse



Récolte oranges amères



Confection Confitures d'Oranges



Goûter CCAS de Vence



Différentes activités



Plusieurs repas
collectifs



Récolte pour la
Banque Alimentaire



Problématiques

> Beaucoup de problématiques sociales rencontrées :

- Troubles psychiques,
- Addiction alcool, cannabis important et fréquents entraînant des comas,
- Disputes et conflits fréquents,
- Entretiens des logements compliqués et difficiles.

> Travail social et sanitaire important :

- Conseil des résidents 1 fois par mois, Débrief toutes les semaines
- Zoothérapie pour apaiser pour tout le monde : oiseaux, tortues, lapin, chat.
- Nombreuses mises en place d'aide au maintien à domicile (lit médicalisé, télé-assistance...)
- Nombreux accompagnements médicaux



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024

La maitrise d'ouvrage

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LA MAITRISE D'OUVRAGE

Développer le parc social par la Maitrise d'Ouvrage d'Insertion : MOI

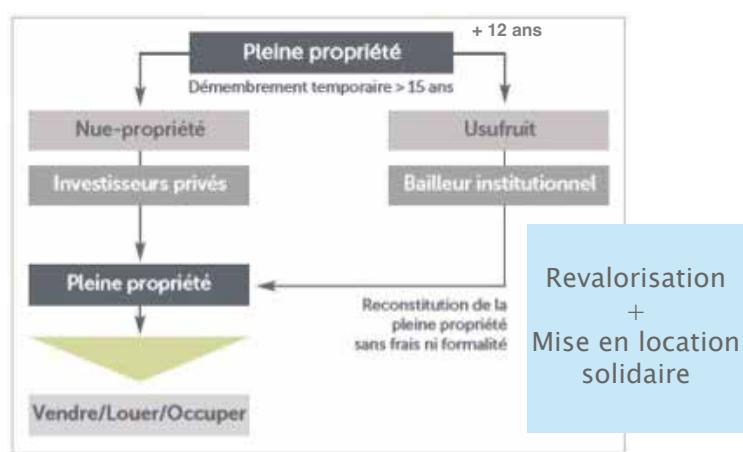
Objectifs de l'action : l'agrément Maitrise d'ouvrage d'insertion permet de mobiliser plusieurs montages spécifiques pour notamment réduire la vacance des biens dont les propriétaires publics ou privés ne peuvent mettre en œuvre la remise en état (bail à réhabilitation d'un bien existant) ou le développement d'une opération neuve (bail à construction).

Les projets sont toujours définis en étroite collaboration avec les collectivités pour que le programme de logements ou places en résidence sociale répondent aux besoins



Orientation d'AGIS06 : Prioriser le bail

Le bail à construction / à réhabilitation concourt à la mobilisation de fonciers en **lien avec les objectifs de la commune**, à la **création d'une offre sociale** et permet aux **propriétaires de valoriser leurs biens à moindre coût** tout en conservant leur patrimoine. L'association ne porte pas la nue propriété et n'a pas vocation à développer un patrimoine propre (hors cas de donation).



Sans l'appui de nos financeurs, nous ne pourrions développer les projets et le service maîtrise d'ouvrage

ActionLogement^{AI}



AGIS06 Organisme MOI

AGIS 06 a obtenu l'agrément Maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) début 2021 et a déjà engagé plusieurs opérations avec différents propriétaires et ce sur plusieurs territoires, montrant la **flexibilité de l'outil pour rénover l'habitat dans un but à vocation sociale** (résidence sociale, pension de famille par exemple)

Les opérations en cours :

- Place de la liberté à St Cezaire sur Siagne, un logement appartenant à la commune, vacant depuis plusieurs années. Le logement n'était pas louable car insalubre. La réception des travaux a eu lieu le 17/12/2024
- Avenue Ziem à Cagnes-sur-Mer, un foyer fermé depuis près de 10 ans restructuré et réhabilité pour proposer une nouvelle pension de famille de 15 places. Le chantier débutera début 2025.
- Une maison de ville située en bas du quartier de Cimiez à Nice dont la définition du programme est en cours.
- 1 montée Sigismond à Sospel un îlot de deux maisons de village appartenant à une indivision familiale qui souhaite que nous prenions en charge les travaux contre une mise à disposition de 40 ans et un apport financier de 80 000 €,
- D'autres biens sont en cours d'étude pour définir les modalités de la prise en charge de biens situés à Nice, Mouans- Sartoux, Grasse, ...



Un logement appartenant à la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, remis sur le marché locatif après 10 ans d'inoccupation



- Le logement ne pouvait être loué en raison de graves problèmes structurels et d'un manque de luminosité. Pour rendre ce logement décent, une restructuration complète du logement a dû être pensée pour que l'habitation soit possible.
- Outre le fait de lutter contre l'habitat indigne, la maîtrise d'ouvrage a pris en considération les objectifs suivants :
 - améliorer l'étiquette énergétique du bien mais également le confort d'été,
 - choisir des entreprises locales pour réaliser les travaux,
 - préférer des matériaux bio sourcés aux matériaux à bas coût.



AVANT



APRÈS

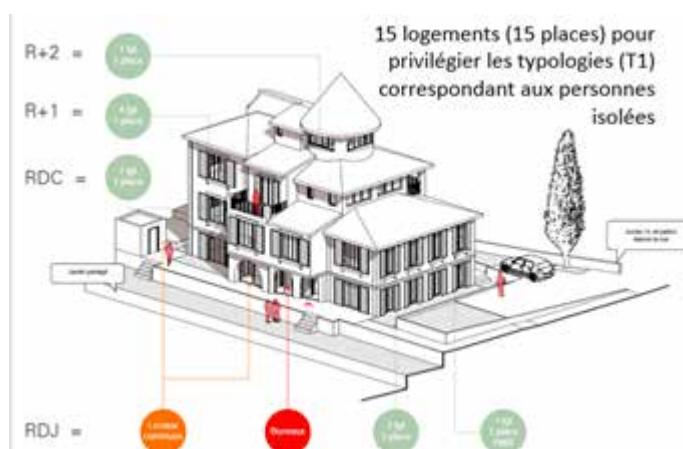
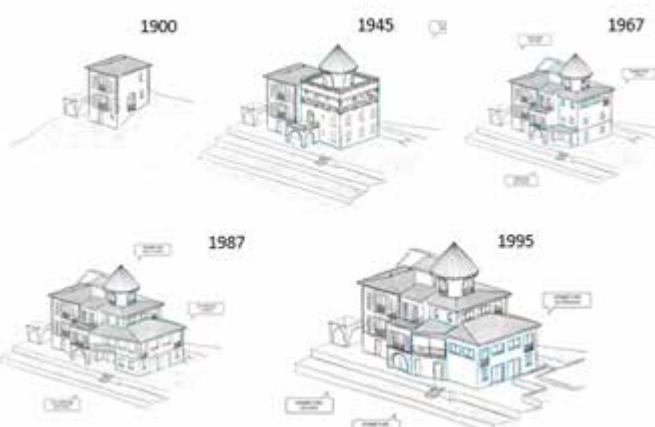


Un partenariat avec CÔTE D'AZUR HABITAT en vue de créer 15 logements adaptés pour les personnes en grande difficulté

➤ L'opération concerne un ancien foyer jeune qui a été fermé puis fait l'objet de vandalisme. Situé au cœur d'un quartier résidentiel, l'enjeu est bien sûr la mixité sociale. Le projet de création d'une pension de famille a été agréé par l'Etat au regard de sa situation proche d'un pôle de services médicaux et du centre-ville tout en étant dans un quartier garantissant le calme et la sérénité pour des personnes en reconstruction.

➤ Les enjeux du projet :

- La revalorisation de l'identité architecturale d'origine, « abimée » par des extensions successives,
- L'atteinte des objectifs d'amélioration énergétique,
- Une conception favorisant la réinsertion dans et par le logement et un espace commun généreux pour les activités collectives.



LES PROJETS EN COURS



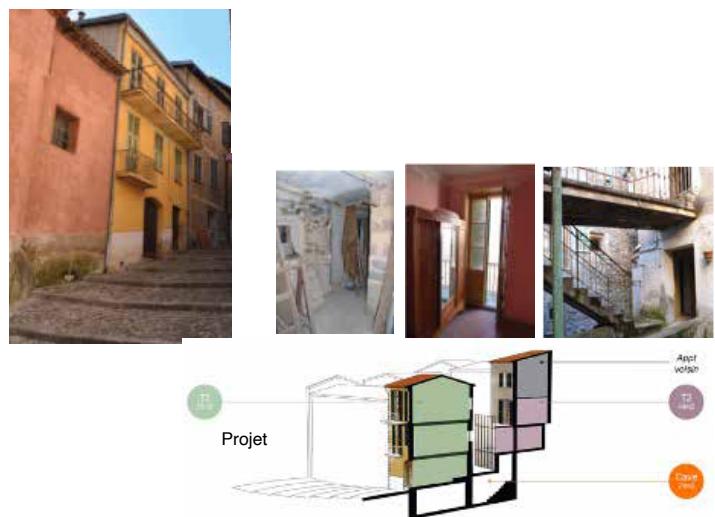
Une opération de réhabilitation-construction à Nice

- Suite à une donation, AGIS 06 est devenue propriétaire d'un bien situé à Nice Est dans un quartier résidentiel de Nice.
- L'opération permettrait de **créer des logements familiaux** en réhabilitant et créant une extension insérée dans le tissu urbain,
- Le projet visera tant à remettre en état un bien dégradé par les squatt successifs qu'à refaire apparaître l'identité niçoise des façades.



Deux logements très sociaux à Sospel dans un bien privé en indivision

- Réhabilitation d'un îlot de deux petits immeubles au centre de Sospel pour créer 2 appartements dont les grandes typologies répondront aux besoins de la commune.
- La commune de Sospel est « Petite ville de demain » et, malgré sa situation d'arrière-pays, est bien desservie par une ligne ferroviaire.
- Il s'agit de conventionnements **ANAH** très social.
- Opérations à l'étude





Mouans Sartoux, deux biens communaux à réhabiliter en centre-ville

- Mouans-Sartoux a sollicité AGIS pour que les logements communaux puissent être améliorés, comptés dans les objectifs de la loi SRU et répondre au besoin du bassin d'emplois du secteur de Sophia-Antipolis.
- Au dessus de la Poste, le but est de restructurer les petits logements destinés au logement d'urgence et faire une extension du bâti pour créer des logements pérennes.
- Ce petit immeuble de village est très dégradé et la réhabilitation de ces petits logements permettront d'accueillir des logements d'urgence.



Quelques chiffres :



16 projets en cours pour 71 logements potentiels.



4497€/m² est le prix moyen des opérations de réhabilitation



La durée moyenne de livraison est de **28 mois**

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LA MAITRISE D'OUVRAGE

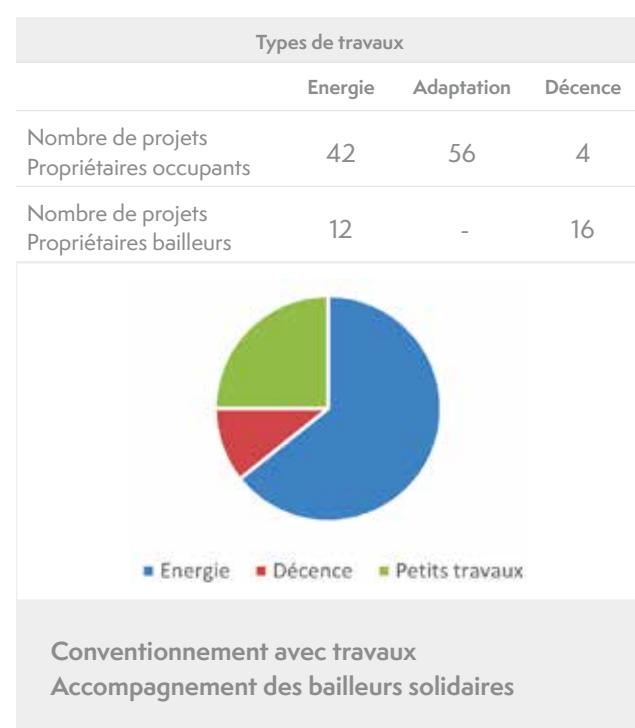
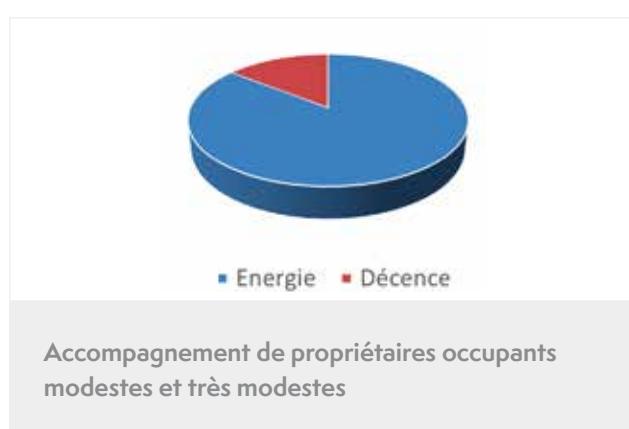
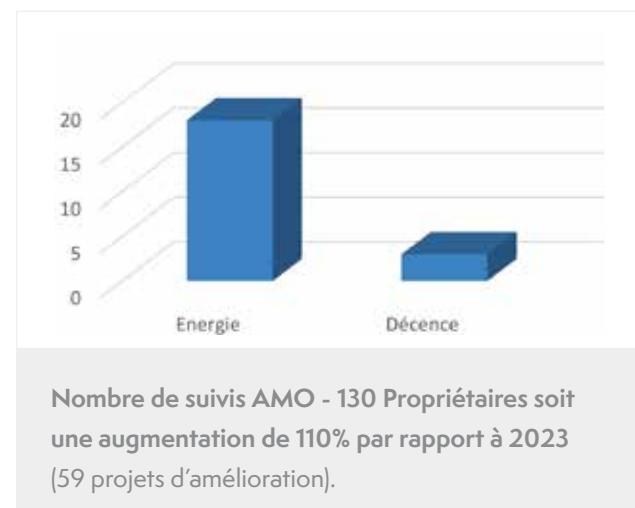
L'Accompagnement à Maitrise d'Ouvrage

Objectifs de l'action : améliorer l'habitat des plus précaires, propriétaires occupants modestes et très modestes et des locataires via l'engagement des bailleurs de conventionner leur bien.



L'AMO

- L'AMO a pour mission d'aider le maître d'œuvre à suivre le projet réalisé par un maître d'œuvre, à prendre de multiples décisions qui lui incombent durant son déroulement et à réceptionner l'ouvrage.
- En principe, il n'intervient que pour suppléer l'**absence de compétences techniques du maître d'œuvre**.
- L'AMO a un rôle de conseil et de proposition vis à vis du maître d'œuvre, à l'exclusion de toute fonction de représentation.
- L'AMO ne prend pas de décision à la place du maître d'œuvre.



ACCOMPAGNEMENTS DU DEMANDEUR

Un accompagnement technique, social et financier

ETENDUE GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

AGIS 06 intervient sur les territoires non couverts par une opération programmée.



L'opérateur intervient une fois qu'il a été choisi par le demandeur sur la plateforme monprojetanah ou maprimerenov ou dès un premier entretien téléphonique de prise de contact et apporte son expertise pour :

- Aide à la décision par l'information du propriétaire sur :
 - Les aides auxquelles il est éligible et les conditions d'octroi,
 - Les scénarios d'amélioration de l'habitat pour résoudre
 - le problème énergétique, d'insalubrité, d'inadaptation
 - de l'habitat, et explication des rapports techniques au
 - propriétaire pour qu'il s'approprie le projet,
 - Vérification des capacités administratives de l'entreprise ex
 - agrément RGE,
 - Orienter sur les autres aides au financement ex éco PTZ, crédit
 - d'impôts, ...
 - Informer sur les bons usages du logement.



- Aide à l'élaboration du projet et au montage des dossiers de financement
- Evaluation des caractéristiques sociales du ménage et ses capacités de financement,
- Visite et état des lieux technique du logement et réalisation des rapports avant et après travaux, voire réception intermédiaire si besoin d'acomptes,
- Estimation des plans de financement par scenario proposé,
- Aide à l'analyse des devis et demande de compléments techniques le cas échéant pour s'assurer de la conformité des travaux aux préconisations,
- Vérification du contenu du dossier pour s'assurer de la complétude avant dépôt à l'ANAH.



Vérification de la conformité électrique
du logement

- Aide au montage des dossiers de paiement des subventions
- Appui à la réception des travaux et vérification des factures,
- Aide au remplissage des formulaires et autres démarches administratives,
- Actualisation du plan de financement le cas échéant, voire de l'évaluation énergétique si nécessaire,
- Transmission des pièces au service instructeur.



Suivi et conseils au suivi des travaux

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / CAP JEUNESSE

Cap Jeunesse

Le pôle Cap Jeunesse est constitué par un point info Jeune labélisé, un tiers lieu, une boussole des jeunes métropolitaine et départementale, des ateliers d'animations, une mission d'appui SNU et service civique, un bus itinérant...

Une équipe de **7 professionnels** constituent ce pôle.

Compétences professionnelles



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / CAP JEUNESSE

Le Service Cap Jeunesse

Le service **Info Jeunes** de AGIS06/Cap Jeunesse reçoit majoritairement les jeunes de 15 à 30 ans mais également les parents, les enseignants, les partenaires associatifs et autres.

Le temps d'ouverture hebdomadaire est passé de 26h à 33h30 avec une permanence téléphonique qui s'effectue dans les mêmes tranches horaires.



L'espace d'accueil du public est en accès libre et organisé en plusieurs espaces :

- **Une zone d'accueil et de consultation** permettant de recevoir les utilisateurs et de faire une première analyse de leur demande.
- **Un espace « Accès à internet » gratuit** pour travailler son CV, sa lettre de motivation, consulter internet et ses mails...
- **Un espace « Documentation »** dans lequel les utilisateurs peuvent trouver diverses plaquettes d'information sur la mobilité internationale, l'emploi, le logement, le service civique, la culture...
- **Un Point Info Familles dédié aux informations de la Caisse d'Allocations Familiales.** Un ordinateur dédié à la consultation des informations CAF permet aux allocataires de constituer une demande ou de suivre en ligne leur dossier.

L'équipe du Service Cap Jeunesse
a rencontré plus de **5350 personnes en 2024** (soit 40% de plus qu'en 2023), dans le cadre :

- de rendez-vous individuels,
- des ateliers et vernissages du tiers-lieu,
- des permanences des Conseillers Numériques,
- des **manifestations extérieures** organisées par ou auxquelles participe **Cap Jeunesse**,
- des ateliers du catalogue d'animations, des **actions SNU et Service Civique**,
- des **interventions Boussole des Jeunes**, de la **Carte Jeunes**, du dispositif **CAF Sac Ados**,
- sans oublier les demandes effectuées par mail, par téléphone et sur les réseaux sociaux.



Le Service Cap Jeunesse accueille régulièrement dans ses locaux des partenaires lors de permanences :

- **Gendarmerie Nationale** : 1 fois par mois
- **Point Ecoute Jeunes L'Escale** : 2 fois par mois
- **DAVEQE, dispositif des Apprentis d'Auteuil** : 1 fois par semaine
- **Parcours le Monde** pour renseigner les jeunes sur les départs à l'étranger : 1 fois par mois

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / CAP JEUNESSE

L'info mob

L'Infomob' est un camping-car AGIS06, moderne et tout équipé, qui assure des permanences dans 7 communes des Alpes-Maritimes, trois jours par mois.

Objectif : Lutter contre l'illectronisme et le non recours à tous les âges et pour tout public.



Ce véhicule, sillonnant les routes de l'arrière-pays, apporte dans le Haut et Moyen Pays des Alpes-Maritimes, 3 thématiques :

- **La médiation numérique** : aide aux démarches en ligne, mise en place d'ateliers variés, aide à la prise en main, formation...
- **L'Information Jeunesse** : emploi, formation, orientation, aide à la mobilité internationale...
- **L'accès vers et dans le logement** : location solidaire, rénovation, adaptabilité du logement au handicap et au vieillissement...
- Bien que parfois l'affluence des utilisateurs peut varier, l'Infomob' connaît un succès grandissant dans les communes sus-citées. **De nouvelles sollicitations de communes comme celles de Breil sur Roya et éventuellement de Coursegoules**, sont à l'étude pour 2025.
- Le bus de l'Infomob' suscite l'intérêt des passants qui nous questionnent sur **nos missions et l'objet de notre association**.
- Afin d'avoir plus de visibilité, de **nouvelles oriflammes descriptives**, reprenant les missions de l'Infomob' ainsi que de nouvelles affiches et flyers à destination des communes visitées, seront réalisés.



Les services les plus demandés ont porté sur les démarches en ligne, le financement de travaux, l'orientation et la formation des jeunes.

- Pour la médiation numérique, on remarque que 44% des utilisateurs demandent de l'aide pour les démarches en ligne et 36% pour la prise en main du matériel.
- Pour les missions concernant la thématique du logement, la plus grosse demande concerne les demandes de relogement à 26% et les demandes de logement social à 21%.
- Enfin, concernant les missions d'Information Jeunesse, le sujet de préoccupation des jeunes reste l'**orientation et la formation à 23%**

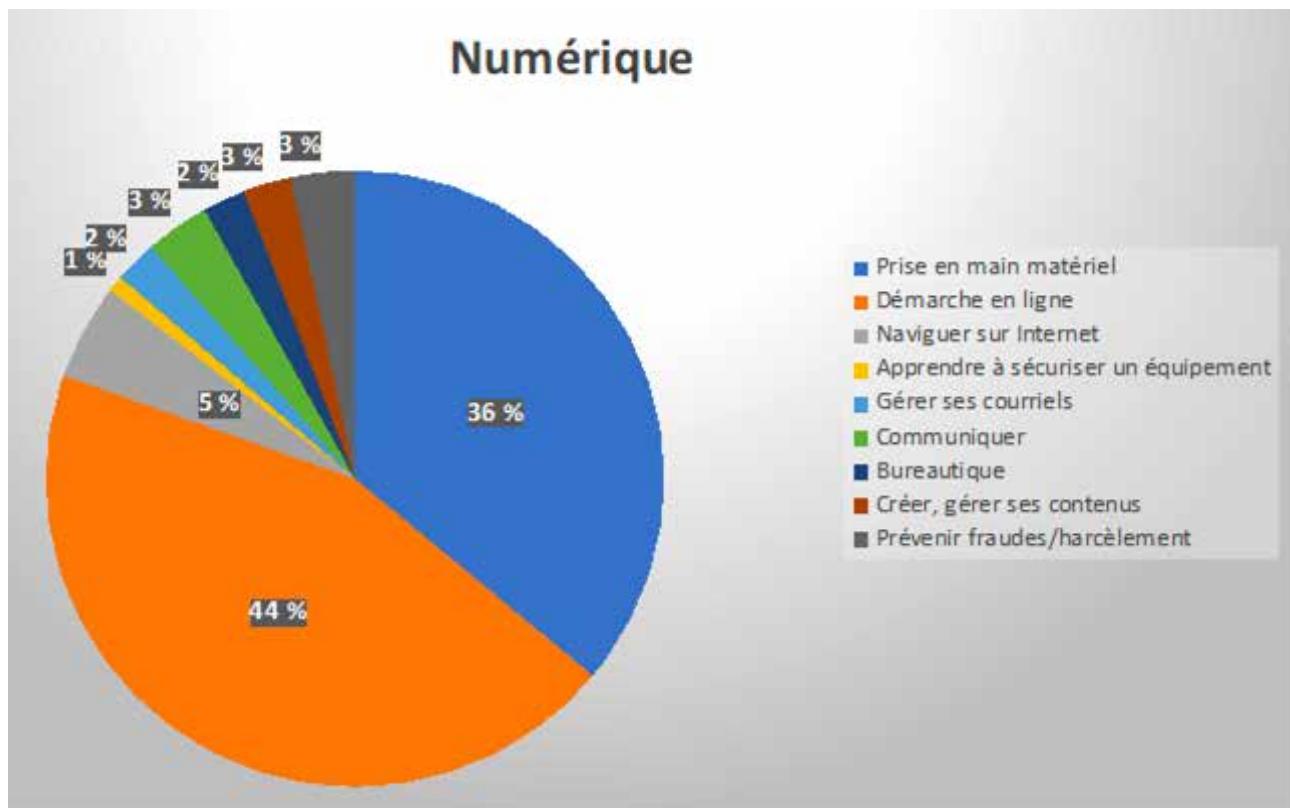
En 2024, l'Infomob' a aidé **443 personnes sur les 7 communes affiliées** :Levens, Castagniers, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Roquefort-les-Pins et Sospel, Le Broc et Biot.

MISSIONS RÉALISÉES

L'aide au numérique

- L'objectif principal est de lutter contre l'illectronisme et d'accompagner la prise en main d'un ordinateur, d'une tablette et/ou d'un smartphone.
- Les demandes sur l'accompagnement numérique varient, des démarches en ligne sur les sites institutionnels à l'installation d'une application, à trouver des photos sur un smartphone, à créer un espace personnel sur un site ou encore à récupérer un mot de passe oublié.

- Les démarches en ligne sont diverses : retraite, santé, impôts ou demandes de renouvellement de papiers d'identité, permis de conduire et cartes grises. Nous apparaîsons comme un réel relais des administrations publiques.
- En octobre, à la demande de certains élus, nous avons mis en place un **atelier numérique sur la prise en main de l'outil informatique**, dans la commune de Roquefort-les-Pins, qui a été très bien accueilli. Depuis février 2024, ces ateliers ont été mis en place une fois par mois, avec notamment l'aide de la Banque du Numérique pour le matériel.





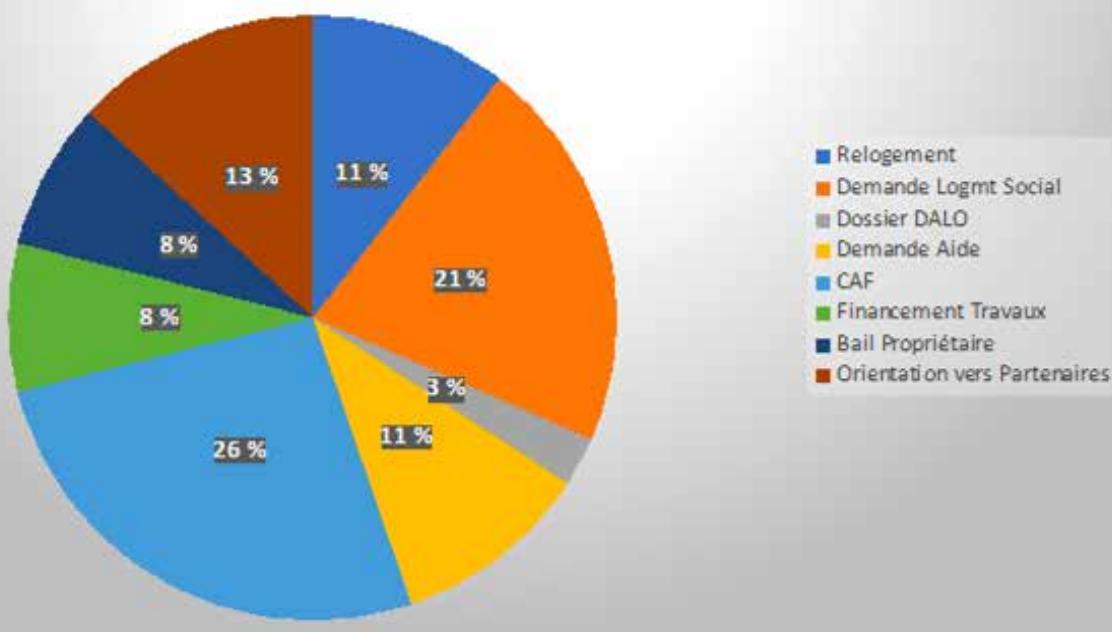
Concernant la thématique logement :

L'objectif est de renseigner et de conseiller les usagers sur différentes demandes :

- **Les aides pour la réalisation de travaux ;**
- **Les demandes de logement social, la location,**
- **La recherche d'appartement,**
- **Les demandes d'aides et de prestations sociales liées au logement,**
- **Les conseils entre les contentieux propriétaire et locataire...**

- La personne est renseignée et redirigée vers les **organismes adéquats**. En effet, en fonction de la spécificité de la demande, nous orientons vers les partenaires : ADIL 06, SIAO, ANAH...
- Quelques demandes, émanant de propriétaires, ont notamment portés sur la mission du pôle Maitrise d'Ouvrage d'AGIS06, sur l'**accompagnement à la réhabilitation des logements** mais aussi à la **lutte contre les passoires énergétiques**.

Logement



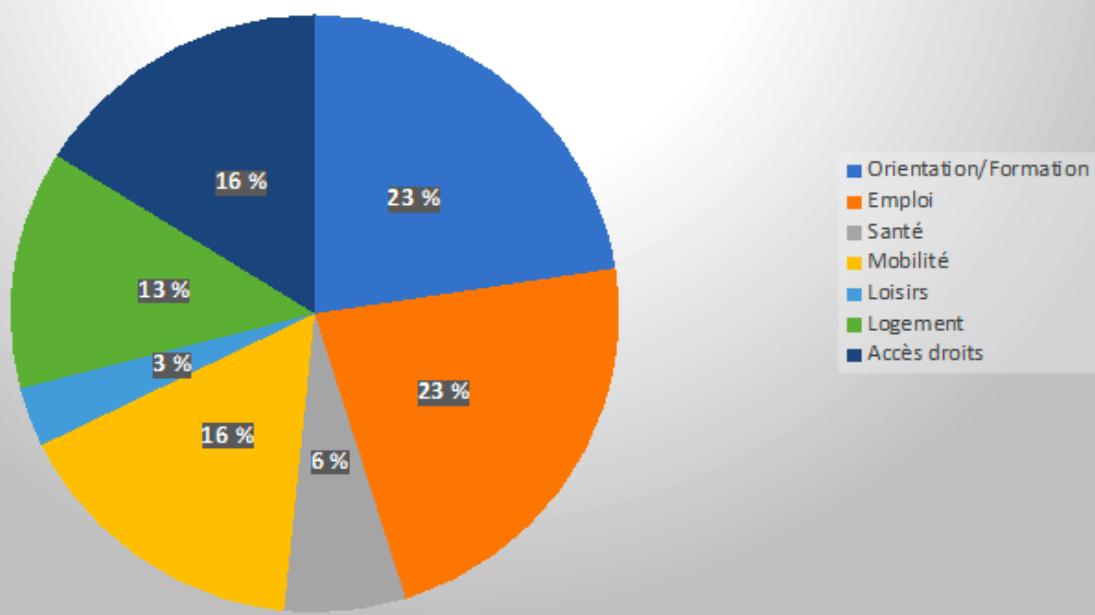
L'information Jeunesse

L'objectif est d'informer et orienter les jeunes et leur famille sur tous les sujets qui les concernent et sur des dispositifs dédiés :

- la Boussole des Jeunes,
- Service numérique d'accès aux droits pour les jeunes,
- Les dispositifs sac à dos

- Ce service s'adresse aux jeunes 15-30 ans de tous statuts (lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, professionnels, enseignants...) pour les **informer sur les thématiques suivantes** : études, métiers, emploi, formations, santé, logement, mobilité internationale, engagement des jeunes (Service Civique, Service National Universel, bénévolat...), organismes d'insertion...
- Les services les plus sollicités sont les questions portant sur l'**orientation**, la **formation**, les questions d'**accès aux droits** (Allocations logement, aides sociales, etc.) et portant sur l'**emploi**.

Information Jeunesse



Public reçu

443 personnes ont été reçues en 2024 au sein du bus de l'Infomob'.

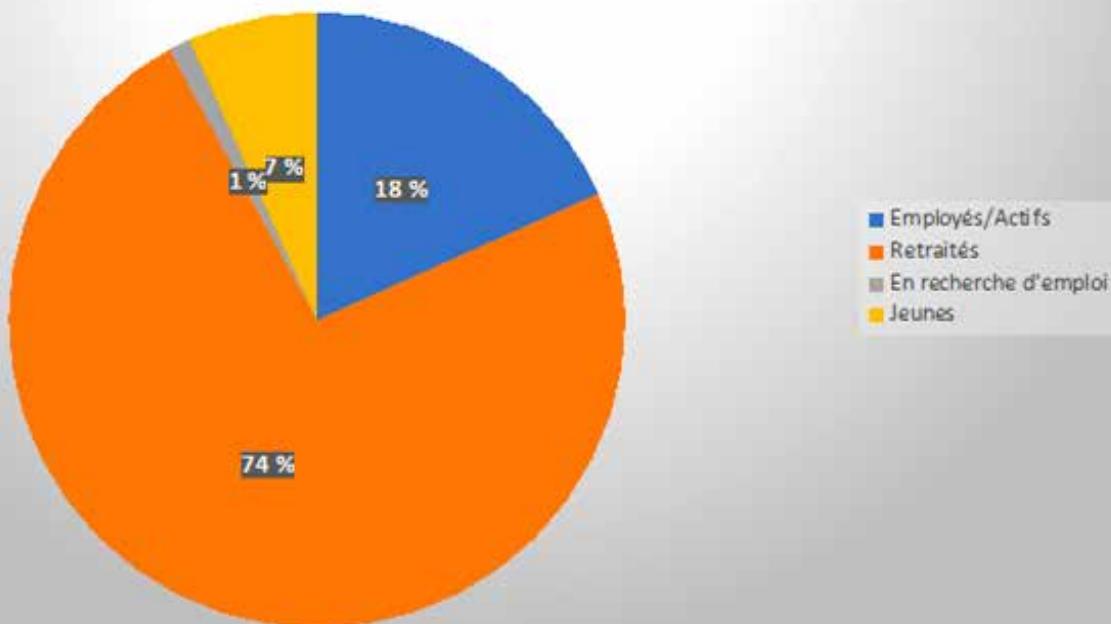
Statut des usagers :

Les usagers du service de l'Infomob' sont les seniors, les employés, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Afin de sensibiliser plus de publics jeunes et des familles, il est envisagé de :

- Mettre en place des ateliers à destination des jeunes ;
- Faire intervenir des partenaires extérieurs à destination des jeunes ;
- Réfléchir à de nouveaux emplacements plus adéquats (écoles, services jeunesse...) ;
- Essayer de sensibiliser les familles sur les différentes actions à destination des jeunes ;
- Développer et/ou accentuer notre présence sur les périodes de vacances scolaires et en proximité des accueils de loisirs de mineurs.

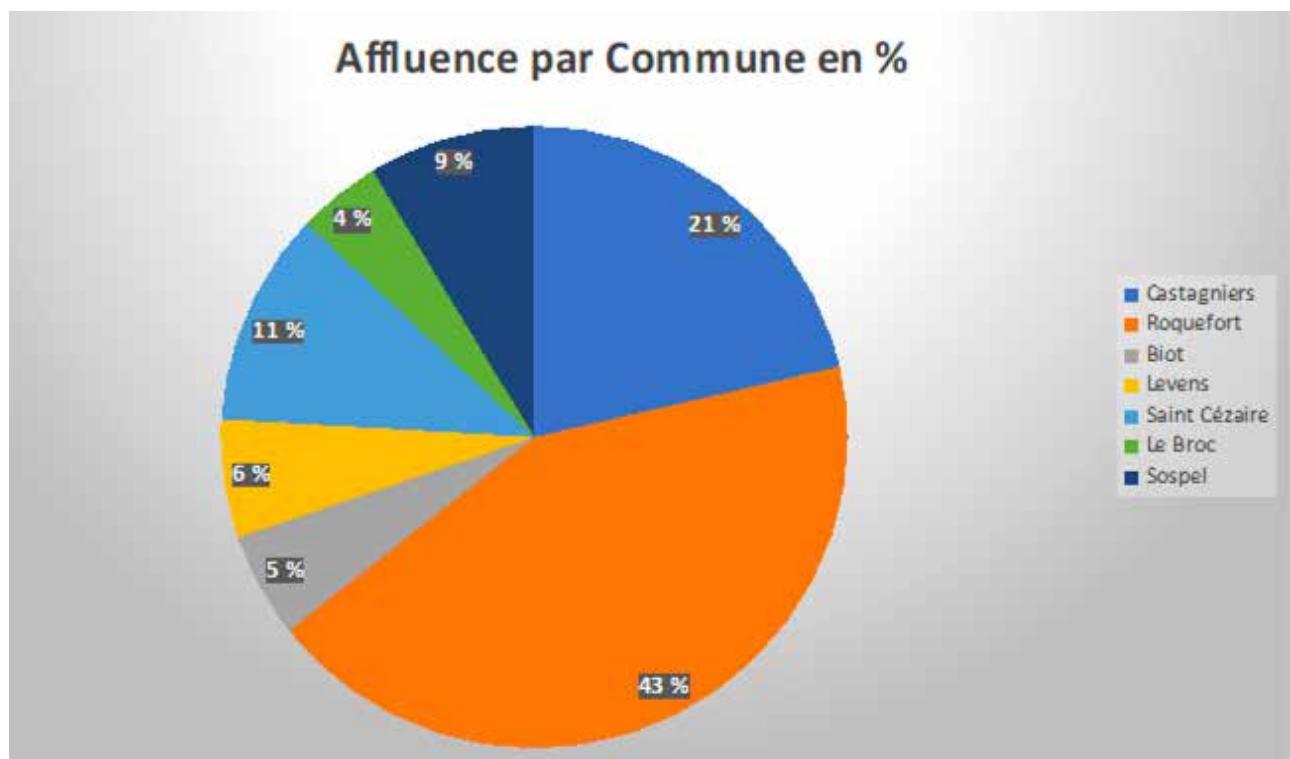
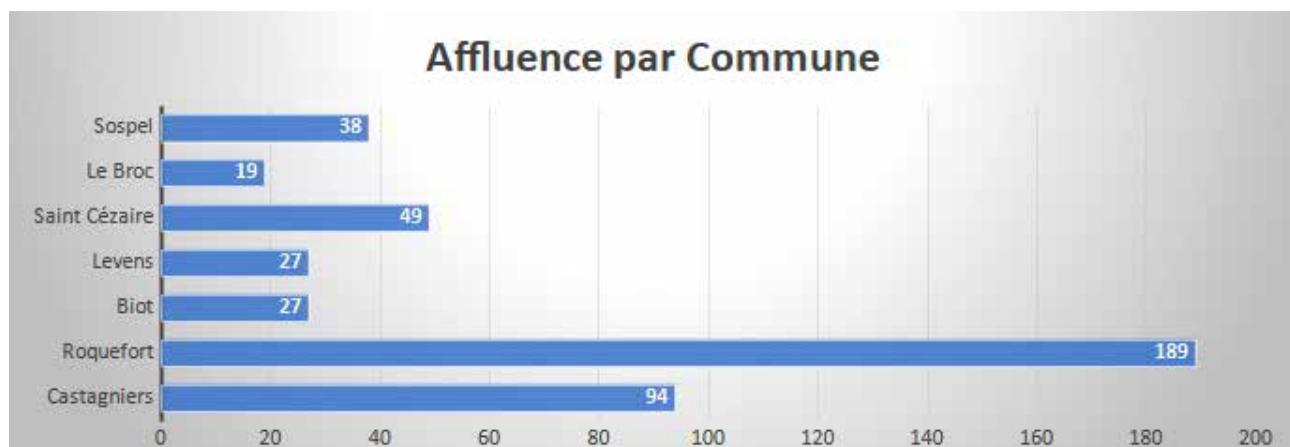
Statut des usagers





Affluence par commune

Avec un temps moyen de 30 à 45 minutes par usager, ce sont plus de 330 heures d'accompagnement qui ont été réalisées auprès des usagers toutes communes confondues.



RETOUR EN IMAGES

CASTAGNIERS – AVRIL 2024



BIOT – MAI 2024



Conclusion et perspectives

Les services, que propose l'Infomob', montrent leur utilité et certains usagers reviennent chaque mois pour un suivi de leurs démarches mais aussi pour renforcer leur autonomie numérique.

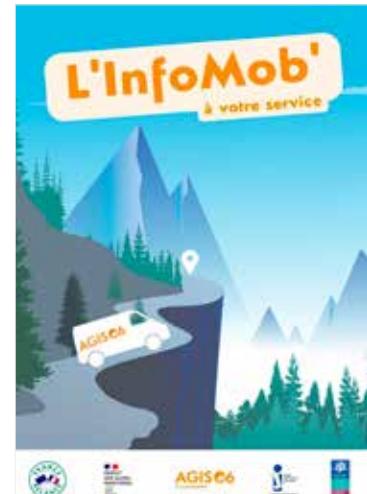
- Cette année y a eu beaucoup de demandes d'ateliers numériques, émanant de la commune de Roquefort les pins , avec plus d'une trentaines de préinscriptions. Nous avons du faire plusieurs groupes afin de dispenser nos ateliers,
- Concernant la commune de Castagniers, la mise en place d'ateliers numériques on eu un fort impact positif.

- Concernant le public jeune et famille, il est nécessaire de retravailler l'approche afin de pouvoir attirer ce public plus efficacement : mise en place d'ateliers spécifiques à déterminer (en périodes de vacances scolaires par exemple), interventions de partenaires extérieurs, sensibilisation des familles...
- En 2024, l'Infomob' s'est rendu sur la commune de Le Broc le 1er et 3ème jeudi du mois l'après-midi et sur la commune de Le Broc le 1er et 3ème lundi du mois les matins.
- Pour 2025, la commune de Breil sur Roya aimerait nous voir intervenir auprès du public jeune, avec des ateliers et événements autour du numérique.



Communes concernées par une permanence mensuelle

1 ^{er} lundi	Matin : Le Broc		
1 ^{er} mercredi	Matin : Roquefort-Les-Pins	1 ^{er} jeudi	Après-midi : Biot
	Après-midi : Saint-Cézaire		
2 ^{ème} mercredi	Matin : Castagniers	2 ^{ème} jeudi	Matin : Sospel
	Après-midi : Levens		
3 ^{ème} lundi	Matin : Le Broc		
3 ^{ème} mercredi	Matin : Roquefort-Les-Pins	3 ^{ème} jeudi	Après-midi : Biot
	Après-midi : Saint-Cézaire		
4 ^{ème} mercredi	Matin : Levens	4 ^{ème} jeudi	Matin : Sospel
	Après-midi : Castagniers		



Objectifs



Proposer nos services aux communes de Breil,
Coursegoules



Proposer de mettre en place un Point Info Jeunes Itinérant

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / CAP JEUNESSE

La boussole des jeunes

Portée par AGIS06/Cap Jeunesse, La Boussole des Jeunes est un dispositif proposé aux jeunes de 15 à 30 ans.

Elle permet aux jeunes de trouver des professionnels à proximité de chez eux qui peuvent les aider et les accompagner dans leur recherche d'emploi, de formation, d'orientation et d'un logement.



La Boussole des Jeunes de Nice existe depuis mai 2020.

- > Depuis le mois de décembre 2022, elle est départementale sur les thématiques Emploi-Formation-Logement.
- > Début 2023, une nouvelle thématique a été lancée sur la Métropole Nice Côte d'Azur : la santé.

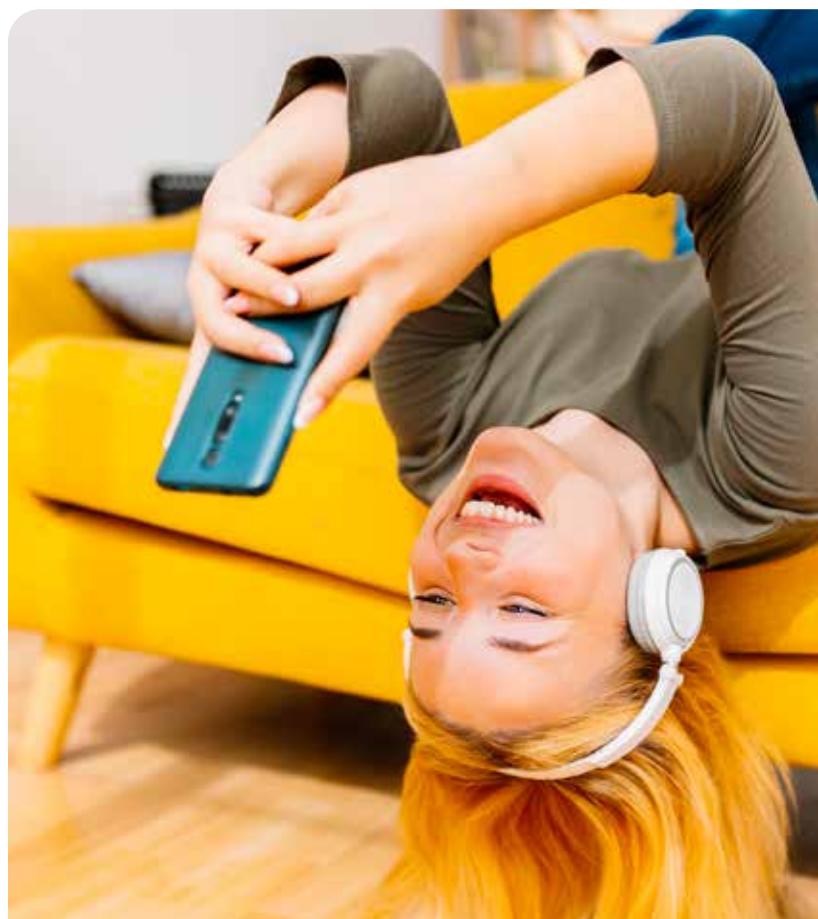
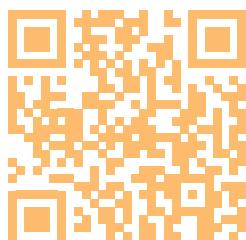


En chiffres

- > Nombre de partenaires : 86
- > Nombre d'ambassadeurs : 8
- > Nombre d'offres de service : 279
- > Nombre de connexions : 1 066
- > Nombre de demandes : 182



Site de la boussole
boussole.jeunes.gouv.fr



LES PARTENAIRES



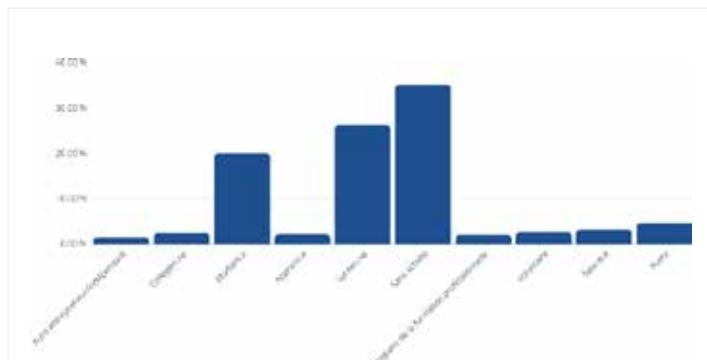
LES AMBASSADEURS



STATISTIQUES / THÈMATIQUE EMPLOI & FORMATION

Statistiques

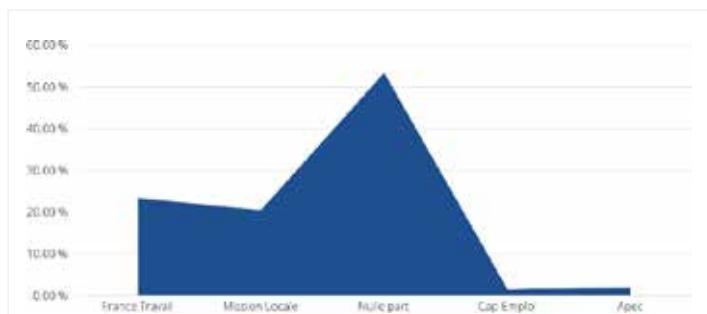
- Moyenne d'âge 19 ans
 - 511 connexions soit 47.95 % des recherches
 - 92 demandes faites auprès des partenaires
 - 55 partenaires
 - 20 ODS*



Situation actuelle / Recherches partenaires

Les besoins les + sollicités :

- Trouver un emploi longue durée
 - Trouver un emploi saisonnier ou un job étudiant
 - Trouver une formation
 - Trouver un stage



Inscription auprès des services publics de l'emploi

Les professionnels les + sollicités :

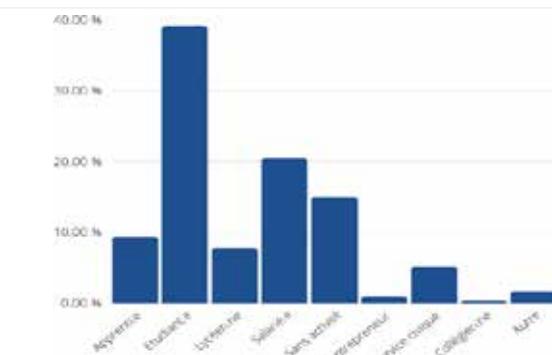
- > Cap Jeunesse Côte d'Azur
 - > CMAR
 - > CCI
 - > Mission Locale Nice Ouest / Pasteur / Centre
 - > Article 1^{er}
 - > APEC 06
 - > France Travail Nice est

STATISTIQUES / THÉMATIQUE LOGEMENT



Statistiques

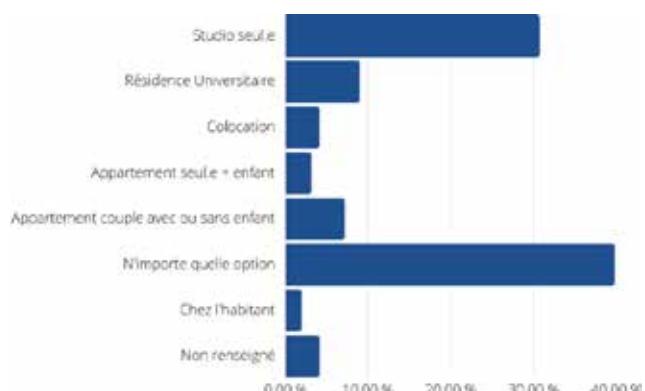
- > Moyenne d'âge **20 ans**
- > **470 connexions** soit 44,04 % des recherches
- > **81 demandes** faites auprès des partenaires
- > **28 partenaires**
- > **45 ODS***



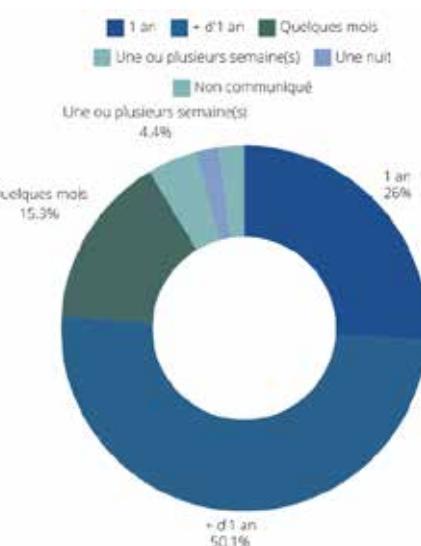
Situation actuelle

Les professionnels les + sollicités :

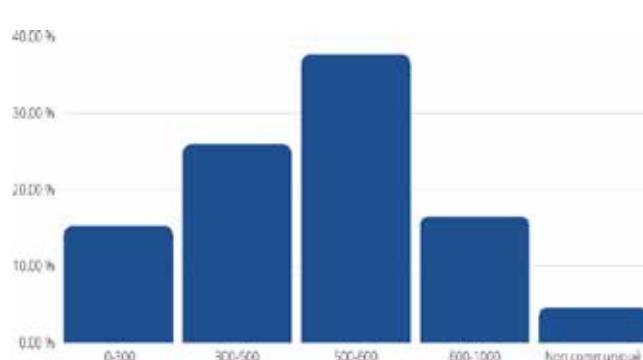
- > CLLAJ API Provence
- > Action Logement
- > ADIL 06
- > Association Régionale HLM PACA-Corse
- > CROUS



Type de logement



Durée dans le logement



Budget Possible

STATISTIQUES / THÈMATIQUE SANTÉ & BIEN-ÊTRE



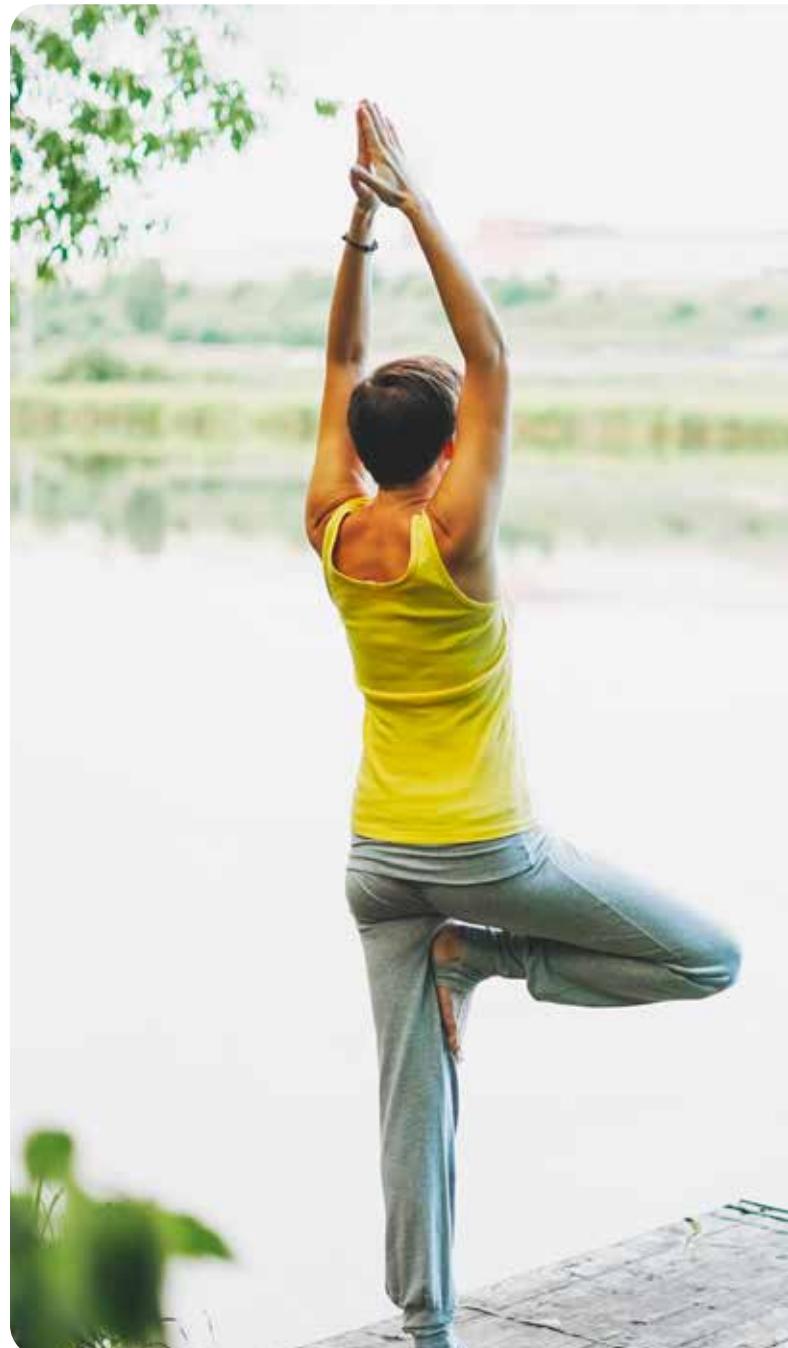
Statistiques

- > Moyenne d'âge **21 ans**
- > **85 connexions** soit 16.24 % des recherches
- > **9 demandes** faites auprès des partenaires
- > **18 partenaires**
- > **31 ODS***



Les besoins les + sollicités :

- > Santé en générale
- > Ma sexualité
- > Angoisse/Mal-être
- > Couverture maladie
- > Mes consommations/addictions
- > Mon alimentation



Suite donnée aux
demandes côté
professionnel

92 %*

des demandes (toutes
thématiques confondues) ont
fait l'objet d'un suivi de la
part des professionnels.

*Au 31/12/2024 23 demandes sont en attentes de traitement,
y compris celles non traitées sur l'extranet par les partenaires
en 2023

- Il apparaît également qu'une solution a été trouvée pour les jeunes ou alors partiellement.
- Cela signifie souvent que la démarche de contact entre les professionnels et les jeunes a bien eu lieu mais qu'il n'y a pas eu d'avancée nouvelle (démarches administratives, dossier en attente...) ou que les professionnels ne sont pas revenus sur le traitement par la suite.

* ODS : Offre de service

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / CAP JEUNESSE

Le service civique

En 2024, notre mission d'appui Service Civique s'est poursuivie et a été ponctuée de deux principales actions : l'organisation, d'une part, de la Cérémonie de remise d'attestation aux jeunes volontaires du département (lundi 10 juin / 209 personnes) et d'autre part d'un Forum de l'Engagement sur les thématiques bénévolat, mobilité internationale, SNU, création d'entreprises et Service Civique (mercredi 27 novembre / 120 personnes). Par ailleurs, **Cap Jeunesse** accueille, chaque année, un.e jeune en service civique sur la thématique du Tiers-lieu culturel et multimédia.

En 2025, **Cap Jeunesse** projette de s'engager dans le cadre d'un programme **Service Civique transfrontalier franco-italien** : une expérimentation pour renforcer l'engagement de la jeunesse et la coopération franco-italienne.



Remise des attestations du Service Civique



Forum de l'engagement

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / CAP JEUNESSE

Le catalogue d'animations

Avec notre agrément jeunesse éducation populaire, nous intervenons dans les collèges, auprès des missions locales et d'associations partenaires avec un catalogue d'animations.

Le catalogue d'animations de AGIS06/Cap Jeunesse s'articule autour des thématiques jeunesse que sont le numérique, l'Education aux Médias et à l'Information, l'orientation, les réseaux sociaux et l'emploi ainsi que le développement scolaire et professionnel



Les thématiques

- > L'Expo-quiz sur la presse
- > Atelier Click'n College
- > Atelier Le Vrai du Faux
- > Le Jeu E-xperTIC
- > Le Jeu Cursus Lab
- > Le jeu @Social
- > Atelier Agora Lab'
- Les ateliers proposés nécessitent une formation et se réalisent soit dans nos locaux, soit sur site extérieur.



30 ateliers

ont été menés pour un total de 853 jeunes

Mission locale, Établissements scolaires, séjours de cohésion SNU

Nos objectifs 2025

- X3 les ateliers destinés aux jeunes des quartiers politique de la Ville, Mission Locale, Ecole de la 2de chance, ateliers durant les vacances scolaires
- Former tous les professionnels Cap Jeunesse sur le catalogue d'animation

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / CAP JEUNESSE

Les actions ponctuelles



Semaine Franco-Allemande

Comme chaque année, le service InfoJeunes d'AGIS06 a organisé sa semaine franco-allemande en compagnie de la lectrice Mobiklasse du Centre Culturel franco-allemand de Nice pour des classes faisant de l'allemand.

Elle s'est tenue du 22 au 26 janvier 2024.

EN CHIFFRES :

86 élèves soit 6 classes de
4 établissements et
9 accompagnants et professeurs

Semaine Internet sans Crainte

Le but de cette manifestation uniquement en ligne est de faire de la prévention concernant les usages numériques des jeunes. Du 12 au 16 février 2024, nous avons proposé sur nos réseaux sociaux des ressources numériques : serious game, escape game contre le harcèlement, chasse aux fake news, faire connaître ce que sont les Promeneurs du Net...

EN CHIFFRES :

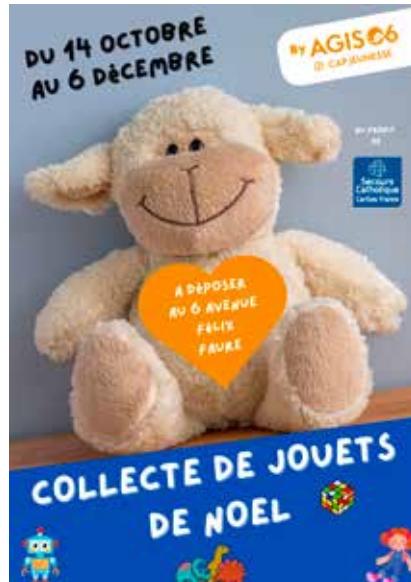
785 vues totales

Mois de la Presse de Cap Jeunesse

Le succès de notre exposition sur la Sphère médiatique française ne s'étant pas démenti, nous avons décidé d'en faire une animation à part entière de notre catalogue d'animations. Pour l'édition 2024 du Mois de la Presse, nous avons installé l'exposition dans nos locaux, fait l'atelier 3 fois hors les murs, organisé un Pote'Cast autour de la presse et publié des recommandations sur nos réseaux sociaux. L'exposition a été affichée à la Bibliothèque Mériadeck de Bordeaux

EN CHIFFRES :

215 jeunes en atelier et 4196 vues totales sur les réseaux sociaux



Time to Move 2023

Retour de notre Journée Jobs d'été et Jobs étudiants sur le Campus St Jean d'Angely de Nice samedi 13 avril 2024 de 10h à 17h. Au programme : un espace coaching avec ICF et une trentaine d'exposants-employeurs venus rencontrer les jeunes et récolter des CV.

EN CHIFFRES :

547 vues totales et 30 Jeunes

Collecte de Jouets 2024

Comme chaque année, AGIS06/Cap Jeunesse a organisé sa traditionnelle collecte de jouets au profit de l'association MIR.

Le principe est simple : videz vos placards et déposez vos jouets de toute sorte en bon état dans les locaux de Cap Jeunesse, au 6 Avenue Félix Faure. Nombre de personnes ont répondu présentes.

EN CHIFFRES :

Plus de 100 kilos

Cérémonie Service National Universel

Agis 06 Cap jeunesse a organisé un nouveau Forum de l'Engagement le 27 novembre 2024 au Parc Phoenix pour permettre aux jeunes de connaître les différentes formes d'engagement qu'il s'agisse de service Civique, de bénévolat, de départ à l'étranger et de création d'entreprise.

EN CHIFFRES :

63 jeunes et parents et
45 partenaires



Journée Jobs d'été 2.0

Lors de la Journée Jobs d'été, nous réalisons des interviews des employeurs exposants. La semaine qui suit cette journée, nous postons toutes ses vidéos sur nos réseaux sociaux pour les jeunes qui n'ont pas pu se rendre disponible ce jour-là.

EN CHIFFRES :

8823 vues en ligne sur les réseaux sociaux

Semaine du Logement des Jeunes

A l'occasion de la Semaine du Logement des Jeunes de l'UNCLLAJ, AGIS06 et son service jeunesse ont publié tous les jours sur leur réseaux sociaux des bons plans logement : CLLAJ, Logement Intergen, KAPS de l'Afev...

EN CHIFFRES :

1445 vues en ligne sur nos réseaux sociaux

L'Info Jeunes à la Plage

Nouveauté 2024, nous avons souhaité investir l'endroit où les jeunes se trouvent au mois de juillet : la plage.

Les 16, 19 et 23 juillet, Cap Jeunesse a installé son village de jeux sur l'Handiplage de Carras.

Notre InfoMob' se trouvait sur la Promenade des Anglais.

EN CHIFFRES :

136 Volontaires et 37 Structures partenaires

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / CAP JEUNESSE

Mission d'appui au service national universel : SNU

Compte tenu de notre engagement vis à vis de la jeunesse et avec le soutien du SDJES, nous avons pu conduire plusieurs actions pour contribuer au développement du SNU dans les Alpes-maritimes.

NOS ACTIONS

- Des actions d'informations sur le SNU tout au long de l'année auprès des jeunes et acteurs du territoire, la réalisation de deux podcasts et de capsules vidéo.
- La création d'un guide pour informer les jeunes volontaires sur la phase d'engagement du SNU : 41 demandes d'accompagnement.
- La participation aux Comités opérationnels du SNU.
- L'animation de 16 ateliers sur la thématique de la découverte de la sphère médiatique française durant les séjours de cohésion : **651 Jeunes**. La préparation des attestations remises lors des séjours de cohésion de 2024 (933 attestations).

L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS

- La seconde cérémonie de remise des attestations aux jeunes ayant réalisé leur SNU, organisé avec le SDJES : 200 participants.
- Une action ciblée sur les QPV « PLACE AU SNU » : **4 évènements pour faire découvrir le SNU** de manière ludique aux jeunes des QPV - 225 jeunes informés
 - Au **Moulins**, le 4 octobre dans le cadre de l'évènement « Forum de l'emploi » - 92 jeunes
 - À **Nice Centre**, le 22 octobre au sein des locaux de la Ruche, association La Semeuse - 33 jeunes
 - À **l'Ariane**, le 22 octobre au sein des locaux d'Adam - 18 jeunes
 - À **Carros**, le 13 Novembre dans le cadre de la 3ème édition de la rencontre des métiers de la protection et de la défense - 82 Jeunes





La remise des diplômes du SNU

Nos objectifs 2024

- Proposer des Missions d'intérêt à tous les jeunes ayant effectué un séjour de cohésion
- Proposer durant les séjours de cohésion des animations et ateliers en lien avec notre catalogue d'animation

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / CAP JEUNESSE

La Carte Jeune

La carte jeune s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans qui habitent Nice. Elle est gratuite et valable un an du 1er septembre à 31 aout. La carte jeune offre des avantages et bons plans chez les commerçants partenaires (shopping, culture, restauration, sport, vie pratique). Elle se demande en ligne ou sur place au service Cap Jeunesse et se présente sous format numérique.

50

jeunes détenteurs
de leur carte

30

commerçants partenaires
de la Carte Jeune



Les actions de communication pour présenter
la Carte Jeune et les offres des partenaires



Le reportage



Le direct

Réalisation d'un reportage
et d'un direct avec BFM TV

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / CAP JEUNESSE

Le Tiers lieu : Quai des horizons

Cet espace culturel Quai des Horizons permet à des jeunes artistes locaux d'exposer gratuitement leurs œuvres (dessin, peinture, sculpture, photos...). Un vernissage est organisé pour lancer l'exposition, qui restera dans les locaux pour une durée de 3 à 4 semaines.



Les prochaines expositions 2025

- Février : Nice sous l'Eau. Exposition hybride à la fois virtuelle en ligne et dans les locaux de Cap Jeunesse (par Léna Richez)
- Mars : dans le cadre de la Journée de la Femme (par Nigina)
- Mai : sur la thématique de la Mode (par la Grande Marianne, le Lycée des Palmiers et d'autres jeunes artistes)



- Ce tiers-lieu dispose également d'un espace numérique et multimédia avec divers outils pour produire du contenu, qu'il s'agisse d'un CV vidéo ou d'une publication TikTok caméras, appareils photo, fond vert, lumières.
- Egalement, une mise à disposition d'une table de mixage, de micros, de casques, d'un ordinateur régie pour le montage...pour produire des émissions radio et des podcasts.
- L'accès à ce lieu, se fait sur rendez-vous et est complètement gratuit.

Dans ce cadre, nous avons mis en place en 2024, une programmation culturelle de plusieurs vernissages

- **26/01** : Pop Culture Japonaise et Mangas : chapitre 1 avec Natacha, Antony et Manga Paradise
- **05/07** : Jeux Olympiques : Histoire, Sport et Citoyenneté. Expo de la CASDEN
- **27/08** : Cosplay Garden et Mangas : chapitre 2 avec Natacha, Antony et Manga Paradise
- **29/11** : Regards croisés. Expo photos proposée par des personnes en situation de handicap des Foyers de la Madeleine et Apraxine de Nice, en collaboration avec la photographe MAF Regards



En chiffres

- **4** expositions
- **175** personnes présentes aux vernissages



Nos objectifs 2025

Déménager sur un site plus grand

- Développer des ateliers numériques et culturelles et les permanences de partenaires
- Favoriser les séjours de loisirs au travers le dispositif **sac à dos** en partenariat avec la FACE06
- Animation visuelle de notre espace d'accueil :
- Augmenter les actions culturelles de proximité en lien avec la FACE 06
- Favoriser l'**insertion professionnelle des jeunes**, lutter contre le non recours dans les collines niçoises et quartier de la Madeleine au travers notre bus itinérant
- Possibilité de réaliser de la distribution alimentaire pour les étudiants compte tenu de notre agrément régional et de nos partenariats avec les magasins Intermarché
- Développer la carte jeune pour favoriser le pouvoir d'achat des jeunes
- Création d'une équipe @gamer en partenariat avec Isart digital

	MARDI 05 DECEMBRE 10H-12H ATELIER ECRITURE : LE HAÏKU	MARDI 10 DECEMBRE 10H-12H LES TUTOS JEUNES CV MOTIVATIONNEL	MARDI 17 DECEMBRE 10H-12H INITIATION À LA PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE - PART 1
DECEMBRE 2024	VENDREDI 06 DECEMBRE 9H-12H PODCAST A VOS MICRO	VENDREDI 13 DECEMBRE 9H-12H LES RENCONTRES PRO ARTS VIVANTS INVITÉ : ISABELLE POZZI, CONTEUSE	VENDREDI 20 DECEMBRE 9H-12H INITIATION À LA PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE - PART 2
			VENDREDI 27 DECEMBRE 9H-12H C-SPORT PRÉSENTATION DU PROJET C-SPORT DAP JEUNESSE



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024

La cohabitation intergénérationnelle

AGIS06 a travaillé avec la SCIC Toit en Tandem un rapprochement qui a pour but de reprendre toute l'activité des Alpes-Maritimes de la SCIC.

Après une présentation en Conseil d'Administration et un travail juridique, l'activité a été reprise intégralement en incluant tous les droits sur les outils existants (site, marque, logo, portefeuille d'activité...). Une déclaration a été réalisée auprès de l'INPI et un protocole d'acte de cession a été signé entre la Société Coopérative d'Intérêt collectif (SCIC) et l'association AGIS06 avec une reprise de l'activité au 1^{er} juin 2023.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 / LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

La CIS comment ça fonctionne ?

C'est la loi ELAN (2018) qui encadre la mise en œuvre de la Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire (CIS).

Celle-ci a pour vocation de répondre à la problématique du logement chez les étudiants et les jeunes actifs (jusqu'à 30 ans) et de permettre aux séniors (de + de 60 ans) de se maintenir à domicile le plus longtemps possible.



Le cadre légal

La loi ELAN prévoit à l'article 117 que «La cohabitation intergénérationnelle solidaire permet à des personnes de 60 et plus, de louer ou sous-louer à des personnes de moins de 30 ans une partie du logement dont elles sont propriétaires ou locataires, dans le respect des conditions fixées par le contrat de cohabitation» dans le but de :

- > **Renforcer le lien social**
- > **Rompre l'isolement** du senior
- > **Faciliter l'accès** à un logement des jeunes actifs

Synthèse des dispositions législatives et réglementaires

- Le contrat intergénérationnel solidaire est un **contrat civil**
- Il suppose une **contrepartie financière modeste**. En complément de cette contrepartie, le jeune peut réaliser de «**menus services**»
- La **durée** du contrat est **librement** convenue. Le **préavis est d'un mois** pour chaque partie
- En cas de sous-location, l'**accord du propriétaire n'est pas requis**

Spécificités du parc social

- Le niveau de la contrepartie financière modeste est calculée par **AGIS06 / TOIT EN TANDEM**, en application des dispositions de l'article L 442-8-1 du CCH
- « *Le coût de la ou des pièces principales sous-louées est calculé au prorata du loyer des charges rapporté à la surface habitable du logement* »
- L'attention du senior est également attirée sur le fait qu'**il bénéficie de l'avantage fiscal prévu à l'article 35 bis du CGI** dès lors qu'il respecte les limites raisonnables fixées chaque année par les services fiscaux.

(Indice 2024 : 152€ / m² / an)

- C'est ainsi que **depuis 2017** se déploie sur les Alpes Maritimes, à l'initiative de Véronique PATER le dispositif « **Toit en Tandem** ». Celui-ci promeut la **cohabitation intergénérationnelle sur le département**, créé et accompagne le binôme tout au long de la cohabitation.
- Depuis le 1^{er} juillet AGIS06 a officiellement repris l'activité de « **Toit en Tandem** » avec la volonté de déployer plus largement cette action qui a du sens sur notre territoire.



Deux formules sont proposées aux jeunes et séniors désireux de cohabiter

- **Formule solidaire**
Le jeune est tenu d'assurer une présence régulière et sécurisante, notamment le soir et le week-end. Il ou elle s'engage également à rendre quelques petits services (faire des courses, etc.)
En contrepartie, il ou elle bénéficie d'une chambre chez la personne âgée et participe aux charges financières (eau, électricité...).
Indemnité d'occupation 1 et 75€

- **Formule conviviale**
La présence du ou de la jeune est sans engagement. Sa présence le soir et en week-end peut rester occasionnelle. Toutefois, une relation de courtoisie est liée et les moments conviviaux (partage de repas, d'activités, etc.) sont définis lors de la signature du contrat.
Pour cette formule, le ou la jeune paie un loyer modéré.
Indemnité d'occupation entre 150 et 320€*
Possibilité d'aide au logement
Cette indemnité d'hébergement constitue un complément de revenu pour le ou la senior.



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 /
LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Côté chiffres

- Sur l'année 2023-2024, **Toit en Tandem AGIS06** a créé **30 binômes sur les Alpes Maritimes** dont 20 sur la commune de Nice (Cimiez, Port, Les collines, La madeleine etc.)



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 /
LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Stratégie et communication

Développement de la communication autour de la Cohabitation Intergénérationnelle

- > **Spot Radio**
- > Article dans le **Nice Matin** : 2 articles pleine page, **22/06** et **26/11**
- > **Sac à pain** 2000 distributions,
- > **Panneaux d'affichage 8X4** Decaux Location à l'année
- > **Pièce de théâtre** « Adopte un jeune » en collaboration avec Cohabilis, la CARSAT et la mutuelle de la Fonction Publique a eu lieu le 19 mars.
- **Participation aux événements autour des thématiques** : Retraite, Autonomie, Information aux aidants, logement, jeunesse, salon des seniors : Valbonne le 15 octobre, Cagnes sur mer le 12 et 13 octobre, Roquebrune le 26 novembre, Cannes le 16 et 17 septembre, Mandelieu le 12 septembre 2024.
- **Participation à la semaine de la cohabitation intergénérationnelle** du 13 au 17 mai : petit déjeuner et projection et débat.
- **Développement des partenariats** avec les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les mutuelles et les caisses de retraite, les missions locales, les Université et campus de formation.



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 /
LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Quelques partenariats

- **Convention nationale avec le bailleur Erilia :**
PARTENARIAT ERILIA : Mise en place de 20 binômes sur leur parc dans la région PACA. Réunion d'information en direction des locataires ciblés par ERILIA le 23/10 à 10H Maison des assos de Garibaldi.
- **Mise en place d'une réunion publique** avec 87 séniors invités sur présentation du dispositif le 23/10/23
- **Convention nationale** avec le réseau Cohabilis
- **Convention nationale** avec la CARSAT et plusieurs mutuelles (mutualité française, AG2R, Malakoff, France télévision...)



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2024 /
LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Accompagnement social

- L'action est encadrée par un **travailleur social diplômé d'un DEJEPS Conseillère en économie sociale et familiale**.
- Son rôle est de **constituer les binômes**, les suivre et les accompagner.
- Des **visites à domicile sont réalisées** afin de s'assurer du bon fonctionnement et du respect des règles du contrat passé entre le séniors, le jeune et AGIS06.







La communication

**La communication est devenue
est un incontournable de notre
action, elle a pour but :**

- De faire connaître nos actions pour lutter contre le nom recours, l'illectronisme,
- De capter des logements pour loger les plus démunis,
- De lutter contre les passoires énergétiques,
- D'augmenter le pouvoir d'achat et d'éviter l'isolement dans le cadre du logement intergénérationnel
- D'améliorer le confort et l'adaptabilité du logement au vieillissement, etc.

**Pour se faire, nous
communiquons sous 5 formes :**

- Les réseaux sociaux,
- Les salons, forums,
- La presse papier
- Les campagnes d'affichage
- Les spots radios

LA COMMUNICATION /

Les salons et forums 2024

Comme chaque année, les équipes de la prospection, du Service Jeunesse et du logement intergénérationnel ont tenu des stands lors de différents salons et forums

15 salons/forums en 2024 pour AGIS06 Cap Jeunesse

- Samedi 20 janvier : **Salon Studyrama**
- Mardi 30 janvier : **Soirée Orient'Action**
- Vendredi 2 février 2024 : **Welcome Party**
- Samedi 6 avril : **Salon de l'alternance**
- Samedi 11 mai : **Nice Europe Day**
- Samedi 8 juin : **Bouge ma mad**
- Samedi 7 septembre : **Le Before de ta rentrée**
- Samedi 14 septembre : **Nice Fête sa rentrée**
- Samedi 14 septembre : **Rentrée de l'Agasc**
- Vendredi 27 septembre : **Welcome Party Valrose**
- Mardi 1er octobre : **Welcome Party Résidence Baie des Anges**
- Samedi 28 septembre : **Anniversaire des 10 ans de la CAPG**
- Samedi 5 octobre : **Salon Studyrama**
- Samedi 23 novembre : **Salon du lycéen et de l'étudiant**
- Vendredi 29 novembre : **Nuit de l'Orientation**

12 salons/forums en 2024 pour AGIS06 Logement et intergénérationnel

- Mardi 26 mars : **Forum Emploi OGC Nice**
- Mardi 16 avril : **In Salon**
- Jeudi 23 et vendredi 24 mai : **Salon des Séniors de Antibes**
- Mardi 9 juillet : **Forum bien vivre sa retraite à Grasse**
- Jeudi 12 septembre : **Forum bien vivre sa retraite à Mandelieu**
- Lundi 16 et mardi 17 septembre : **Festival Silver Eco**
- Jeudi 10 octobre : **Salon des Maires à Cannes**
- Samedi 12 et dimanche 13 octobre : **Salon des Séniors de Cagnes/Mer**
- Samedi 12 octobre : **Forum bien vivre sa retraite à Vence**
- Mardi 15 octobre : **Forum Bien vivre sa retraite à Valbonne**
- Jeudi 21 et vendredi 22 novembre : **Salon Solucop**
- Mardi 26 novembre : **Forum bien vivre sa retraite à Roquebrune Cap Martin**

En chiffres

> **Près de 800** personnes renseignées
sur les salons

LA COMMUNICATION /

Les réseaux sociaux

FRÉQUENTATION
DU SITE INTERNET

464 339
pages vues

NEWSLETTER
MENSUELLE

1 300 abonné·e(s)
Établissements scolaires, réseau partenarial
et institutionnel, jeunes, parents...

AGIS06



467



156



248

AGIS06 CAP JEUNESSE



2,7k



1187



688



233



62

AGIS06
TOIT EN TANDEM



1048



595



83

BOUSSOLE DES JEUNES
DES ALPES-MARITIMES



687



223

LA COMMUNICATION /

Campagnes d'affichage



Cap de Croix, Bd du Mercantour,
Voie Rapide (Nice) / RN7 (St
Laurent du Var) / Voie Rapide
(Cannes)

PROPRIÉTAIRE ?

OSEZ LA LOCATION SOLIDAIRE

- GARANTIE DES LOYERS
- AVANTAGES FISCAUX

AGIS 06
ASSOCIATION DE GESTION IMMOBILIÈRE A VOCATION SOCIALE

www.agis06.fr

06 07 49 79 61

CONCLUSION /

La constitution d'un parc social privé

Avec le temps, nous sommes convaincus que la constitution d'un parc social privé fait partie d'une réponse sociale à la crise du logement que la France connaît depuis plusieurs années.

- **AGIS06 a relogé, sur l'année 2023, 290 ménages en difficulté**, soit 20 de moins que 2022 mais quand même plus de 24 entrées par mois. Ce chiffre ne tient pas compte des départs liés au relogement dans le parc privé.
- **Notre volonté est de répondre plus largement à l'hébergement et au logement des personnes relevant du PDLHPD.** Notre équipe pluridisciplinaire est une force qui nous permet de donner une réponse adaptée, étayée et argumentée.

Constats et analyses

- Nous constatons aujourd'hui que l'accompagnement est de plus en plus complexe. Les visites à domicile selon les quartiers et les ménages deviennent un risque pour l'intégrité des professionnels.
- Exemple :
 - Fouille au corps lors de relogement dans des quartiers prioritaires
 - Interdiction d'entrée dans les quartiers sensibles par les délinquants
 - Menaces régulières et de plus en plus violente...
- L'agressivité est aussi palpable chez les syndics et propriétaires qui cultivent les contentieux et les courriers en AR.
- Notre analyse nous permet de comprendre que l'accompagnement social est en pleine mutation. Les personnes que l'on accompagne montrent rapidement une violence verbale et une agressivité palpable. L'éducation au logement est de moins en moins acquise et nécessite des explications et des redites nombreuses.
- Pour palier à ces difficultés, l'association développelaformation, l'analysedepratiques professionnelles et la gestion de l'agressivité.

Intérêt d'un parc social dans le privé

Le même que d'avoir un parc social

- > Plus d'opportunités de reloger des personnes vulnérables
- > Travail sur la mixité sociale dans la ville
- > Maintenir des prix de loyer abordables
- > Mieux répondre au besoin en utilisant le turn-over

Prévention

- > Prévenir les expulsions locatives
- > Prévenir les situations de grande précarité
- > Re conventionnement des logements

Mieux loger

- > Éviter les marchands de sommeil
- > Contrôle des logements
- > Accompagnement plus soutenu des personnes

Économie

- > Ne pas faire porter la charge foncière à l'État
- > Contenir les frais d'accompagnement
- > Accompagner les communes à développer des logements sociaux

Environnement

- > Lutter contre l'artificialisation des sols
- > Lutter contre l'étalement urbain



CONCLUSION /

Perspectives

L'association maintient son niveau de développement et répond aujourd'hui à plusieurs thématiques autour de notre objet social.

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Promouvoir la captation

- Nous allons maintenir nos efforts afin d'**augmenter notre capacité de captation**. Nous essayerons de promouvoir le mandat de gestion et les grandes typologies tout en proposant à chaque fois le conventionnement.
- Pour répondre à la diversité des problématiques, nous **élargirons la captation vers du logement inclusif**, du logement **meublé**, de la **colocation**, du **bail à réhabilitation**, de la **cohabitation intergée**... toutes formes « d'habiter » qui pourra répondre à des situations précaires de logement.

L'année 2025 devra nous permettre de développer 6 axes de travail :

- **Axe 1 :** la captation de logements par la prospection et le bail à réhabilitation
- **Axe 2 :** l'organisation interne (démarche qualité, actions sociales pour le personnel pour palier au stress et aux situations d'agressivité)
- **Axe 3 :** la place des usagers (accès aux documents administratifs facilité, recueil des avis, journée rencontre)
- **Axe 4 :** le pilotage d'une campagne de récolte de dons en numéraire et en matériel
- **Axe 5 :** Promouvoir et développer les pensions de familles.
Certain que le dispositif répond à un besoin, nous allons ouvrir 1 pension de famille à Cagnes-sur-mer par l'intermédiaire d'un bail à réhabilitation avec CAH.
Notre objectif est de prendre ne gestion une autre pension de famille à Peymeinade avec le soutien social d'Unicil d'une capacité de 21 places.
- **Axe 6 :** Développer l'accès au droit plus spécifiquement aux jeunes.
Nouveau tiers lieu, le bus itinérant, les conseillers numériques répondent déjà en partie à cet axe. Pour autant en 2025, nous travaillerons sur une info jeune itinérante, des ateliers numériques auprès des séniors ainsi que par le déploiement du tiers lieu.

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Conforter notre organisation du travail

- Afin de répondre à l'accroissement de l'activité et du personnel, nous mettrons en place des **nouveaux outils** en terme de comptabilité, de ressources humaines et d'organisation.



Pour cela :

- Nous devrions mettre en place un **système informatique ressources humaines SIRH**
- Nous devrions rentrer dans une **démarche qualité** avec la **mise en place d'un guide**.
- Face à la compétitivité des associations et des rémunérations, nous travaillerons sur **l'attractivité de l'association et promouvoir des actions** tel que la mise en place d'un CET, des actions de team building, des séminaires....

Accentuer la place de l'usager

- Cet axe de travail consiste à **rendre plus autonome nos usagers** par un **apprentissage de certains outils** (site internet, créer un compte CAF...) de façon individualisée ou en groupe.



Pour cela :

- Nous avons géré en 2023 plus de 1500 logements soit environ **3500 personnes**. L'objectif de cet AXE est de recueillir par une enquête le niveau de satisfaction des locataires et des propriétaires pour répondre au mieux à leurs besoins et leurs attentes.
- Nous souhaitons mettre en place **un accès internet distinct** où chaque usager pourra accéder à ces informations à toute heure avec ces codes et identifiants : état des lieux, convention, bail, quittance....
- Nous pourrions envisager des **actions collectives** autour de spécificités selon les propriétaires (journée sur la Loi Elan, la défiscalisation...).

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Promouvoir l'acte d'engagement par le don

- Au cours de l'année 2023, nous avons pu **bénéficier d'un certain nombre de dons en numéraire ou en nature** pour mieux accompagner les publics.
- Il était intéressant en 2024 d'accentuer ce partenariat et d'« aller vers » compte tenu de la Loi anti-gaspillage.
- Nous avons bénéficié, pour la première fois en 2024, de la réversion de la taxe d'apprentissage. Nous développerons cet axe en 2025.



Merci aux donateurs !

AGIS 6



-  LOGEMENT
-  FOND DE DOTATION
-  PENSION DE FAMILLE
-  MAÎTRISE D'OUVRAGE
-  CAP JEUNESSE

Adresse

9 Avenue Henri Matisse
06200 NICE

Tel : 04 92 07 52 52

Fax : 04 92 07 16 88

www.agis06.fr